

Prologue.

RAPPORT FINANCIER 1er semestre 2015

PROLOGUE

Société Anonyme au capital de 26 279 624,00 €

Siège social : Zone d'Activités de Courtabœuf

12, avenue des Tropiques - 91940 LES ULIS

382 096 451 R.C.S.EVRY

code APE : 5829 A

Téléphone : +33 (0) 1 69 29 39 39

Télécopie : +33 (0) 1 69 29 90 43

<http://www.prologue.fr>

Sommaire

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
1. Réalisations du Groupe au 1 ^{er} semestre 2015.....	4
2. Informations société Prologue (comptes sociaux)	8
3. Evénements intervenus au cours du 1er semestre 2015	8
RAPPORT SUR LES RISQUES	13
COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES	18
1. Etat de la situation financière.....	18
2. Compte de résultat et Etat du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.....	19
3. Compte de résultat Proforma	20
4. Tableau des flux de trésorerie consolidés	21
5. Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés	22
ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES	23
1. Référentiel comptable appliqué.....	23
2. Périmètre et modalités de consolidation	23
3. Résumé des principes comptables.....	25
4. Faits caractéristiques du semestre.....	31
5. Informations permettant la comparabilité des comptes	33
6. Informations sectorielles	43
7. Facteurs de risques	45
8. Autres informations	45
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	48
ATTESTATION DU RESPONSABLE	50

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Prologue a choisi de confier au Conseil d'Administration en formation plénière les fonctions de Comité d'Audit.

Activité du Groupe (hors O2i)

Prologue est un Groupe international qui produit des logiciels et fournit des services (en mode SaaS, PaaS et IaaS) dans les domaines :

- des services de télécommunications, de téléphonie VoIP et de Cloud Computing,
- de la dématérialisation de transactions et des échanges d'information (EDI, facture fiscale, opérations bancaires, administration, santé, taxes...),
- de la convergence des communications multimédia (voix, SMS, fax, courriel, image, vidéo ...) et de leur intégration avec les applications informatiques,
- des technologies liées au Cloud Computing, aux systèmes d'exploitation et aux systèmes d'accès aux applications à partir de tous dispositifs fixes ou mobiles,
- de l'édition de plateformes de développement.

1. Réalisations du Groupe au 1^{er} semestre 2015 (comptes consolidés)

1.1 Prologue - Accélération des ventes au 2^{ème} trimestre 2015, portée par la forte croissance interne du Cloud (+20,6%) et de l'internationalisation (+21,3%)

Chiffre d'affaires consolidé en M€	2014	2015	Variation
1er trimestre	5,77	6,15	+6,6 %
2ème trimestre	5,28	5,86	+11,1 %
Total 6 mois	11,04	12,01	+8,7 %

(Données trimestrielles non auditées, périmètre Prologue hors O2i)*

Après un 1er trimestre 2015 déjà marqué par une croissance interne dynamique, Prologue a vu son chiffre d'affaires connaître une nouvelle accélération de ses ventes avec une progression sur le 2^{ème} trimestre 2015 de +11,1%. Cette performance porte le chiffre d'affaires du groupe (hors O2i) sur le semestre à 12,01 M€, en croissance interne de +8,7%.

Evolution par domaine d'expertise

Chiffre d'affaires consolidé par activité (M€)	T2 2014	T2 2015	Variation
Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud	1,58	1,91	+20,6 %
Ventes de licences, de matériels et de services associés	2,83	3,28	+15,9 %
Autres activités de services	0,87	0,68	-22,0 %
Total	5,28	5,86	+11,1 %

(Données trimestrielles non auditées, périmètre Prologue hors O2i)*

Conformément aux anticipations du groupe, les ventes ont été portées essentiellement par les activités en mode Cloud et le succès de l'internationalisation des offres qui enregistrent respectivement sur le 2^{ème} trimestre des croissances des 20,6% et 21,4%.

Evolution par zone géographique

CA consolidé par zone géographique (M€)	T2 2014	T2 2015	Variation
Espagne	3,85	4,33	+12,3 %
Amérique Latine	0,00	0,28	ns
Sous-total	3,86	4,61	+19,6 %
France	1,21	0,92	-23,8 %
Etats-Unis + reste du monde	0,21	0,33	+54,8 %
Total	5,28	5,86	+11,1 %

(Données trimestrielles non auditées, périmètre Prologue hors O2i)*

Seule la France reste en décroissance en raison notamment de la fin programmée d'activités historiques devenues peu significatives et non rentables et l'évolution des ventes en mode Cloud.

Perspectives

Prologue anticipe au cours des prochains trimestres la poursuite de cette bonne dynamique de croissance actuelle.

En termes financiers, le groupe (Prologue + O2i) disposait d'une trésorerie active de 7,04 M€ au 30 juin 2015.

Résultats semestriels 2015 conformes à la saisonnalité du groupe et prenant en compte les coûts induits par le rapprochement industriel avec O2i

Données consolidées en M€	Prologue		O2i		Prologue Proforma *	
	S1 2014	S1 2015	S1 2014	S1 2015	S1 2014	S1 2015
Chiffre d'affaires	11,04	12,01	21,44	21,91	32,48	33,92
Résultat Opérationnel courant	0,07	-0,71	-0,88	-0,67	-0,80	-1,38
Résultat Opérationnel	0,15	-0,75	-1,01	-0,76	-1,03	-1,51
Résultat Financier	-0,25	-0,20	-0,07	-0,09	-0,32	-0,28
Résultat net part du Groupe	-0,28	-1,05	-1,01	-0,77	-1,29	-1,35

(*) Consolidation des comptes d'O2i au 1er janvier

(Données non auditées – extrait communiqué de presse du 23-11-2015)

Comme anticipé, les résultats du 1er semestre 2015 reflètent principalement comme chaque année l'effet de la saisonnalité historique des ventes propres au groupe Prologue et au groupe O2i. A ce phénomène habituel, s'ajoute exceptionnellement cette année 0,5 M€ de coûts liés à l'opération boursière de rapprochement de Prologue et O2i. Pour information, la totalité de ces coûts a représenté 1,0 M€ pour Prologue et O2i.

Sur le second semestre 2015, ces deux effets n'étant plus présents, les résultats du groupe devraient s'afficher en nette amélioration. De plus, pour accélérer la création de la valeur entre Prologue et O2i, un processus destiné à mettre en œuvre les nombreuses synergies possibles entre les deux groupes a d'ores et déjà été mis en place. Les premières réalisations devraient être communiquées prochainement.

En termes financiers, le groupe Prologue disposait au 30 juin 2015 d'une trésorerie de 7,04M€ dont 0,97 M€ pour O2i.

1.2 O2i - Activité 9 mois 2015 conforme aux anticipations et résultats semestriels 2015 en amélioration du O2i

Activité 9 mois 2015 conforme aux anticipations

En normes IFRS et en M€		2014	2015	Variation
Chiffre d'affaires 9 mois		30,73	30,84	0,4 %
Par activité	Adiict	0,28	0,44	58,2 %
	Print	2,90	3,42	17,7 %
	Ingenierie	8,12	7,88	-3,0 %
	Formation M2i	19,42	19,10	-1,7 %

(Données non auditées)

Au cours des neuf premiers mois de son exercice 2015, le groupe O2i a réalisé un chiffre d'affaires de 30,84 M€ en croissance de 0,4% par rapport à la même période 2014. La plupart des activités du groupe ont surperformé leur marché. La Formation a notamment réussi la performance de se maintenir à un niveau comparable à l'année précédente dans un secteur qui a connu une décroissance globale estimée à 20%. Les activités Print et Adiict ont elles aussi connu une croissance significative avec respectivement des hausses de 17,7% et 58,2%. Seule l'activité d'Ingénierie connaît un léger recul anticipé car dû à la diminution souhaitée de la distribution de matériel informatique avec faible marge.

Résultats en amélioration et en phase avec la saisonnalité des ventes

Données consolidées en M€	S1 2014	S1 2015	Variation
Chiffre d'affaires	21,44	21,91	-
Résultat Opérationnel courant	-0,88	-0,67	23,9 %
Résultat Opérationnel	-1,01	-0,76	24,6 %
Résultat Financier	-0,07	-0,09	-28,6 %
Résultat net part du Groupe	-1,01	-0,77	24,2 %

En normes IFRS

Historiquement en perte au 1er semestre en raison de la saisonnalité de son activité, les comptes semestriels ont cette année été marqués par une amélioration significative de tous les résultats. Ainsi, le Résultat Opérationnel Courant est passé de -0,88 M€ à -0,67M€ ce qui représente une amélioration de 23,9% par rapport à l'an dernier. De même, le résultat opérationnel et le résultat net part du groupe affichent des améliorations respectivement de 24,6% et 24,2%. Cette performance globale est d'autant plus remarquable qu'elle intègre pour environ 0,35 M€, les charges non récurrentes liées directement à l'opération boursière de rapprochement avec le groupe Prologue.

Perspectives d'O2i

La tendance des ventes enregistrée par le groupe O2i depuis le début de l'année devrait se poursuivre sur l'ensemble de l'exercice 2015. A noter pour rappel, et afin de ne pas fausser les comparaisons, que sur le Q4 2014, l'activité Print avait enregistré une vente exceptionnelle sur l'Afrique du Nord pour 1,7M€ qui ne devrait pas se renouveler cette année.

Pour les prochains exercices, les groupes Prologue et O2i ont d'ores et déjà mis en place un processus devant permettre la réalisation concrète des nombreuses synergies commerciales possibles entre les deux groupes. De premières annonces devraient être communiquées prochainement.

1.3 Projets de recherche dans le Cloud Computing

Au cours du 1^{er} semestre 2015, les équipes de R&D ont continué à renforcer les produits de base du Groupe : logiciel système, solution de dématérialisation globale basée sur les normes et opérée en mode SaaS, solution de communication multimedia sur IP.

Les efforts de recherche et de développement se sont principalement orientés vers le "Cloud Computing" ; les développements vont se poursuivre et certains produits (Use It Flow en mode Cloud, Use It Broker, Use It Marketplace), devraient pouvoir commencer à être commercialisés avant la fin de l'année.

Prologue est partenaire dans le projet MEDUSA ("MEDical Distributed Utilization of Services & Applications"), proposé dans le cadre d'un programme collaboratif de partenaires industriels et académiques. MEDUSA a pour but d'augmenter la qualité du diagnostic et de la prise de décision en permettant l'échange et le traitement d'images ainsi que la collaboration à distance entre les intervenants dans un établissement de diagnostic. Ce nouveau concept de services doit permettre d'assurer un échange opportun et efficace d'informations médicales en créant des zones de travail virtuelles, de confiance. Prologue, fort de son expertise en technologies multiutilisateurs, collaborera au développement de la plate-forme autour de laquelle les différents composants services du projet MEDUSA viendront s'articuler.

Ce projet a démarré en janvier 2013 et se déroule sur 36 mois.

Prologue va participer au projet MEDOLUTION qui s'inscrit dans la continuité de MEDUSA. Il s'agit de capitaliser sur les résultats du projet et de les faire évoluer vers les technologies Big Data et Objets connectés dans le domaine médical. Le projet MEDOLUTION, qui a obtenu une labellisation ITEA3 débutera en septembre 2015 et s'étendra sur 36 mois.

Au travers ces différents projets, Prologue consolide son savoir-faire. Les travaux menés d'un projet à l'autre peuvent être ainsi repris et enrichis.

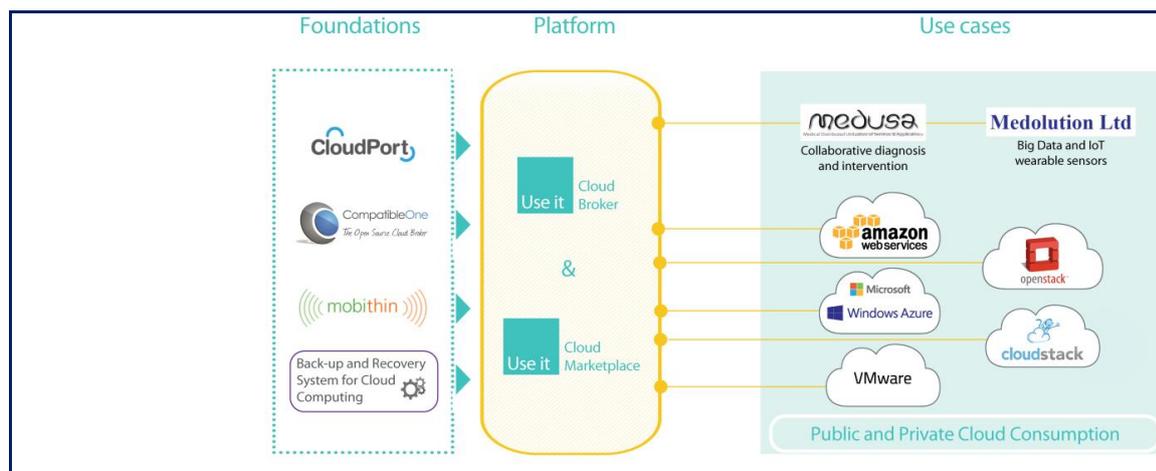
Alhambra Systems, s'est engagé début 2014 dans un nouveau projet, "Advanced Multi-tenant Back-up and Recovery System for Cloud Computing". L'objectif de ce projet est de développer une plateforme qui permettra aux fournisseurs de Cloud Public d'offrir à leurs clients une interface pour gérer leurs procédures de sauvegarde de sécurité, quel que soit l'environnement Cloud (VMware, Hyper-v...) et des outils de backup. Cette solution est particulièrement adaptée aux environnements de "Clouds hybrides" qui doit préserver l'étanchéité entre les clients, malgré le partage de ressources matérielles mutualisées. Destinée à assurer l'autonomie des utilisateurs, l'interface intuitive occultera les complexités des divers outils et plateformes, et rendra facilement utilisables leurs fonctions.

Ce projet s'inscrit directement dans la ligne du projet CloudPort de Prologue et apporte un complément fonctionnel stratégique à la plateforme Use it Cloud.

Il est réalisé avec le soutien financier du Secrétariat d'État des Télécommunications et pour la Société de l'Information d'Espagne, avec le concours des fonds FEDER de l'Union Européenne

La participation aux projets de R&D permet à l'entreprise d'anticiper et de participer aux évolutions technologiques, de créer de nouveaux produits et services et d'améliorer ceux qui existent déjà, de développer les compétences en interne, et d'élargir son réseau de contacts dans le domaine académique et son écosystème.

Les interactions entre les différents projets peuvent être matérialisées par la figure suivante :



Au cours du deuxième semestre les développements vont se poursuivre et certains produits (Use It Flow, Use It Linux Serveur +Critéria en mode Cloud, Use It Broker, Use It Marketplace), seront commercialisés avant la fin de l'année.

2. Informations société Prologue (comptes sociaux)

Le chiffre d'affaires de la société Prologue s'établit à **1 887 K€** à comparer à 2 263 K€ au 1er semestre 2014 ; la baisse du chiffre d'affaires est due à :

- la transformation de l'activité commerciale, liée à la migration vers le Cloud qui a pour effet mécanique de remplacer le chiffre d'affaires de licences traditionnelles réalisé habituellement en une fois par des formules d'abonnement sur plusieurs années, entraîne pendant cette période de mutation une baisse momentanée des volumes globaux facturables annuellement,
- un recul des ventes des solutions de dématérialisation,
- la fin programmée d'activités historiques.

Le résultat net comptable, du premier semestre 2015, est une **perte de 938 K€** à comparer à une perte de 740 K€ au 30 juin 2014. Cette baisse s'explique principalement par un net recul du CA.

L'effectif de la société Prologue est en léger recul à 69 personnes au 30 juin 2014, il était de 72 personnes au 30 juin 2014 et 71 au 31 décembre 2014.

3. Evénements intervenus au cours du 1er semestre 2015

3.1. Modification du capital

- Le Conseil d'Administration du 2 avril 2015 :
 - ° a constaté une augmentation du capital par voie d'apports en nature portant le capital à 22 052 712,80 €.
- Le Conseil d'Administration du 29 avril 2015 :
 - ° a constaté une augmentation du capital par voie d'apports en nature portant le capital à 22 210 206,40€;
- Le Conseil d'Administration du 3 juin 2015 :
 - ° a constaté une augmentation du capital par voie d'apports en nature et exercices de bons portant le capital à 22 744 203,20 € ;

- Le Conseil d'Administration du 30 juin 2015 :

° a constaté une augmentation du capital par voie d'apports en nature portant le capital à 23 580 454,40 €.

3.2. Titres en auto-détention

Au 30 juin 2015, le capital auto-détenu par Prologue s'élève à 227 308 actions.

3.3. - Caractéristiques des différentes lignes de bons émis – Etat au 30/06/2015

	Nombre de bons émis	Nombre restant à exercer	Montant AK potentielle	Prix de souscription	Parité	Validité
BSAA 2019	9 713 320	956 907	956 907	1,00 €	1 bon pour 1,19 action	4/03/2019
BSAAR 2020	18 026 710	10 366 835	20 733 670	2,00 €	1 bon pour 1 action	15/12/2020
BSAA 2021	8 443 518	8 417 960	16 835 920	2,00 €	1 bon pour 1 action	30/03/2021
BSAAR Managers **	50 000	50 000	100 000	2,00 €	1 bon pour 1 action	15/12/2020
BEA	500 000	452 011	Selon le cours de bourse	Selon le cours de bourse	1 bon pour 1 action	27/03/2017

* calculé sur la moyenne pondérée du cours de bourse.

** sur les 900 000 BSAAR managers autorisés, 850 000 ont été émis et assimilés aux BSAAR2021.

3.4. Offre publique d'échange

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2015, les actionnaires de Prologue ont approuvé à l'unanimité le projet de rapprochement avec le groupe O2i dans le cadre d'une offre publique d'échange (OPE) ou bien par voie d'apports en nature résultant de la signature de traités individuels.

L'Autorité des Marchés Financier a décidé de refuser l'ouverture de l'Offre Publique d'Echange (avis AMF rendu le 2/04/2015).

Prologue a déposé un recours contre cette décision et poursuit en parallèle les négociations avec les détenteurs de titres O2i en vue de la signature de traités individuels d'apports en nature. Ils consistent en l'échange, de gré à gré, d'actions O2i contre des actions Prologue selon la parité définie dans l'Offre Publique d'Echange soit 3 actions Prologue pour 2 actions O2i apportées.

Ces traités ont permis à Prologue de prendre une part de plus en plus significative dans le capital d'O2i.

Au 30/06/2015 Prologue détient 2 732 596 actions O2i soit 39,67 % du capital et 38,30 % des droits de vote. Lors de l'Assemblée générale d'O2i le 29 juin 2015, Messieurs Georges Seban et Olivier Balva ont été nommés administrateurs.

3.5. - Autres

- Lors de l'Assemblée Générale de Prologue du 17 janvier 2015 un nouvel administrateur a été nommé (Madame Elsa Perdomo), pour 6 exercices soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019.

- Le Conseil d'Administration du 25 février 2015 a prolongé l'accord de financement, signé le 28/03/2014, avec un fonds américain dans le cadre d'une Equity line pour une période de 2 ans soit jusqu'au 27 mars 2017 ; les autres caractéristiques restent inchangées.

- Lors de l'Assemblée Générale de Prologue du 28 mars 2015 les actionnaires ont approuvé le projet de rapprochement avec le groupe O2i soit dans le cadre de l'offre publique d'échange (OPE), soit par voie d'apports en nature résultant de la signature de traités individuels (Résolution n°4 - validité 6 mois),

- Le Conseil d'Administration du 2 avril 2015 a décidé de déposer un recours contre la décision de l'AMF qui a déclaré non conforme le projet d'Offre publique d'échange sur les titres de la société O2i ;

- Le Conseil d'Administration du 29 avril 2015 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et

convoqué l'assemblée générale le 20 juin 2015.

- Le Conseil d'Administration du 3 juin 2015 a arrêté les comptes définitifs de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et le rapport de gestion.
- Lors de l'Assemblée Générale de Prologue du 20 juin 2015 les actionnaires ont approuvé la modification des caractéristiques des BSAAR Managers et leur assimilation aux BSAA2021. Cette modification a également été approuvée par l'Assemblée des porteurs de BSAAR Managers.
- Le Conseil d'Administration du 30 juin 2015 a pris acte de la démission d'un de ces membres, Monsieur Arnaud Rouvroy.

4. Evènements postérieurs à la clôture semestrielle

Dépôt des comptes

Les comptes sociaux et consolidés ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry le 10 juillet 2015.

Modification du capital

- Le Conseil d'Administration du 25 septembre 2015 a constaté une augmentation du capital par voie d'apports en nature portant le capital à 26 279 624,00 €.

Prise de contrôle d'O2i

Les actionnaires d'O2i réunis en Assemblée Générale le 26 octobre 2015, ont approuvé la nomination en qualité d'Administrateur de M. Jaime Guevara et la modification statutaire devant permettre à M. Georges Seban de prendre de façon effective la Présidence du Conseil d'Administration d'O2i.

Au cours de l'Assemblée Générale, les actionnaires ont également pris acte de la démission de M. Jean-Thomas Olano de l'ensemble de ses mandats sociaux au sein du groupe O2i, et notamment de son poste d'Administrateur d'O2i.

A la suite de cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration d'O2i s'est réuni et a confirmé sa décision d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. A cette occasion, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de désigner M. Georges Seban en qualité de Président du Conseil d'Administration et de renouveler sa confiance à M. Jean-Thomas Olano en lui confiant, pour une période de 3 mois, les fonctions de Directeur Général d'O2i.

Création de la filiale Prologue Numérique – Location gérance

La filiale Prologue Numérique, créée par Prologue le 4 novembre 2015, est un pôle industriel commun dans le domaine de la dématérialisation avec la société Flap3V constituée par des experts issus de la société Adullact Projet. Cette nouvelle entité, détenue à 92,5 % par Prologue, permettra au groupe de renforcer sa présence sur ce marché en pleine croissance.

La fusion des offres respectives de Prologue et d'Adullact Projet, au sein de Prologue Numérique, permettra d'envisager une solution globale de dématérialisation avec de fortes perspectives de marché.

Prologue Numérique a repris le fonds de commerce Use It Flow appartenant à Prologue dans le cadre d'une location gérance à compter du 5 novembre 2015.

Fiducie

Le 15 octobre 2015, Prologue et Financière Olano ont constitué conjointement une Fiducie à laquelle :

- Prologue a apporté 688 876 actions O2i et 732 000 € en numéraire, et
- Financière Olano a apporté 1 549 971 actions Prologue.

A la suite de cette opération, la participation de Prologue dans la société O2i est ramenée de 45,95 % des titres et 44,37 % des droits de vote à 35,55 % du capital et 31,69 % des droits de vote.

L'objectif prioritaire est de permettre le désintéressement progressif de la Financière Olano en lui versant la somme en numéraire totale de 2,5 M€ selon des échéances s'étalant de 2015 à 2018.

Autres

- Le Conseil d'Administration du 23 novembre 2015 a approuvé le chiffre d'affaires au 30 septembre 2015 du groupe Prologue/o2i ;

Activité du 3ème trimestre 2015: Chiffre d'affaires multiplié par 3 à 14,34 M€ et croissance interne à périmètre constant proche de 10%.

Les résultats semestriels 2015 sont conformes à la saisonnalité du groupe et prenant en compte les coûts induits par le rapprochement industriel avec O2i.

M€	Q3 2014	Q3 2015 Péri. Constant	Variation	Q3 2015	Variation
Chiffre d'affaires	4,82	5,27	+9,4 %	14,34	+197,6 %

(Données trimestrielles non auditées)

Le succès du rapprochement industriel désormais effectif avec le groupe O2i a permis au Groupe Prologue de voir son chiffre d'affaires multiplié par 3 au cours du 3ème trimestre 2015, avec un total de facturations qui atteint 14,3M€. A périmètre constant, l'activité de Prologue présente sur ce trimestre une croissance toujours très soutenue avec une hausse des ventes de +9,4%.

Sur les 9 premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires du groupe Prologue se porte ainsi à 26,4M€ en données réelles et à 48,1 M€ en données Proforma. A périmètre constant, la croissance interne du groupe ressort à +8,9%.

Avec l'intégration d'O2i, la France redevient le premier marché du groupe avec 70% des facturations totales. L'Espagne et l'Amérique Latine représentent 26,8% des ventes avec une croissance interne supérieure à 15%.

CA consolidé par zone géographique en M€	Q3 2014	Q3 2015	Variation
France	1,11	10,03	x9
Espagne et Amérique Latine	3,56	4,10	+15,2 %
<i>dont Espagne</i>	3,56	3,69	
<i>dont Amérique Latine</i>	0,00	0,42	
Etats-Unis + reste du monde	0,15	0,21	+35,8 %
Total	4,82	14,34	+197,6 %

(Données trimestrielles non auditées)

Bien que restant la plus petite zone de présence du groupe, la filiale aux Etats-Unis démontre une nouvelle fois sa capacité à déployer commercialement de façon dynamique sur ce territoire les offres du groupe avec sur le trimestre une croissance interne supérieure à 35%.

Comme anticipé, sur le trimestre, l'activité de ventes en mode Cloud (logiciels, infrastructures, téléphonie) a connu une forte croissance interne avec une hausse des facturations de 35,4%.

Chiffre d'affaires par activité en M€	Q3 2014	Q3 2015	Variation
Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud	1,62	2,19	+35,4 %
Ventes de licences, de matériels et de services associés	2,30	5,15	+124,1 %
Formation	0,00	5,51	
Print O2i	0,00	0,73	
Autres activités de service	0,90	0,76	-15,9 %
TOTAL	4,82	14,34	+197,6 %

Avec l'intégration d'O2i, Prologue devient le 2ème acteur en France de la formation professionnelle IT. Sur le trimestre cette activité a réalisé un chiffre d'affaires de 5,51 M€.

Les ventes de licences, matériels et services associés profitent également du rapprochement avec O2i en se renforçant considérablement avec un chiffre d'affaires qui fait plus que doubler pour atteindre 5,15 M€ (+124%).

Enfin, l'activité Print, cœur historique d'O2i, contribue ce trimestre à 5,1 % du chiffre d'affaires total du groupe.

5. Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation

Le Groupe dispose de moyens suffisants pour financer l'ensemble de ses besoins de fonds de roulement, ainsi que faire face à ses engagements.

La réussite du rapprochement avec O2i permet un changement significatif de dimension pour Prologue qui triple de taille et ajoute à son offre des métiers nouveaux à fort potentiel comme le MRM (Marketing Resource Management) ou la formation professionnelle. Sur ce dernier marché, en pleine recomposition en France, les opportunités de croissance seront nombreuses et constitueront des sources très significatives de développement, tant internes qu'externes, pour Prologue au cours des prochains exercices. La prise en compte de ces opportunités de croissance externe couplées aux perspectives de croissance organique dans le Cloud et à l'international pourrait amener Prologue à revoir très fortement ses ambitions de croissance.

RAPPORT SUR LES RISQUES

La norme IFRS 7 (paragraphe 31 à 42) impose de fournir une information qualitative et quantitative sur les risques auxquels l'entité est exposée, la provenance de ces risques et des informations minimales sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque commercial. Les informations qualitatives doivent décrire les objectifs, les politiques et les procédures de gestion des risques. Les informations quantitatives concernent l'étendue de l'exposition aux risques, à partir de l'information fournie en interne au personnel clé de la direction de l'entité.

Ce rapport sur les risques ne prend pas en compte les risques potentiels propres à la société O2i.

1. Risque de liquidité et continuité d'exploitation

Risque de liquidité

La trésorerie disponible (liquidité + montant disponible des lignes de crédit) du groupe au 30 juin 2015 s'élève à 7,43 M€ (liquidités 7,04 M€ + le montant disponible des lignes de crédit en Espagne pour 0,39 M€) y compris 1,0 M€ de trésorerie O2i.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère disposer des moyens suffisants pour financer l'ensemble de ses besoins en fonds de roulement sur les 12 mois à venir.

Remboursement anticipé du plan de continuation

Le 13 octobre 2014, le Groupe a annoncé le remboursement anticipé en novembre 2014 des deux dernières échéances du plan de continuation, dues en novembre 2014 et novembre 2015, pour un montant de 2 157 K€ et de ce fait la sortie du Plan de continuation des sociétés Prologue et Imecom. Ce remboursement a été effectué le 7 novembre 2014.

A l'issue du remboursement anticipé en novembre 2014 des dettes du plan de continuation, ne subsistent que les dettes, hors du Plan de continuation, pour lesquelles l'étalement du remboursement sur 10 ans (de novembre 2014 à novembre 2023) avait été accepté.

La première échéance de 365 K€ a été payée le 7 novembre 2014. Le solde sera réglé en 9 échéances identiques de 365 K€ de novembre 2015 à novembre 2023.

- Capitaux propres et endettement

La situation des capitaux propres et de l'endettement financier net consolidé de la Société au 30 juin 2015, établie selon le référentiel IFRS et conformément aux recommandations de l'ESMA (European Securities Market Authority) de mars 2011 (ESMA/2001/81, paragraphe 127), est présentée ci-après :

(en milliers d'euros)	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014	Au 30 juin 2014
Total des dettes courantes	34 627	10 238	11 489
- Faisant l'objet de garanties (crédit bail immobilier)	357	117	114
- Faisant l'objet de nantissements - privilèges	0	0	
- Dettes financières	7 802	1 176	2 684
- Dettes fournisseurs	12 739	4 523	3 432
- Dettes sociales et fiscales	10 586	2 513	2 986
- Autres dettes	3 142	1 908	2 272
Total des dettes non courantes	5 584	4 654	5 000
- Faisant l'objet de garanties (crédit bail immobilier)	1 331	1 198	1 258
- Faisant l'objet de nantissements - privilèges	0	0	
- Dettes financières	1 263	714	338
- Dettes fournisseurs	42	39	381
- Dettes sociales et fiscales	1 849	1 787	2 165
- Autres dettes	1 099	916	859
Capitaux propres - part du Groupe	18 896	16 663	2 231
Capital social	23 580	21 261	14 825
Primes	10 166	8 880	898
Réserve légale	0	0	
Autres réserves	173	131	29
Report à nouveau	0	0	
Réserves consolidées	(13 979)	(13 330)	(13 245)
Résultat consolidé - part du groupe	(1 044)	(280)	(276)

Analyse de l'endettement financier net (en milliers d'euros)	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014	Au 30 juin 2014
A. Trésorerie	6 843	11 833	2 235
B. Equivalent de trésorerie	199	30	46
C. Titres de placement			
D. Liquidités (A+B+C)	7 042	11 863	2 282
E. Créances financières à court terme			
F. Lignes de crédit bancaires à court terme et autres avances à CT	2 067	1 388	2 554
G. Dettes fiscales, sociales et fournisseurs moratorières - dettes crédit bail - compte courant actionnaire	722	445	715
H. Autres emprunts et dettes à CT	234	134	
I. Dettes financières à court terme (F+G+H)	3 023	1 968	3 269
J. Endettement financier net à court terme (I - D)	(4 019)	(9 895)	987
K. Lignes de crédit et emprunts bancaires à plus d'un an	6 122	1 165	
L. Autres dettes à plus d'un an	643	20	284
M. Dettes fiscales, sociales et fournisseurs moratorières - dettes crédit bail - compte courant actionnaire	3 027	2 801	1 311
N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	9 792	3 986	1 595
O. Endettement financier net (J + N)	5 773	(5 910)	2 582

L'endettement financier du groupe d'un montant de 5 773 K€ résulte du retraitement du contrat d'affacturage d'O2i à hauteur de 4 977 K€.

A la date de publication du présent rapport il n'existe aucune dette indirecte ou inconditionnelle.

Aucun changement significatif susceptible d'affecter le montant de l'endettement financier net à moyen et long terme et le montant des capitaux propres hors résultat de la période n'est intervenu depuis le 30 juin 2015.

2. Risques lié aux bons

- Risque lié à l'absence d'exercice des bons

L'exercice éventuel de BSAA 2019 (FR0011198175), des BSAAR 2020 (FR0011627900) et des BSAA 2021 (FR0011994326) est lié à l'évolution du cours et de la liquidité de l'action Prologue (le nombre de bons émis est

détaillé au paragraphe 4 "Evènements postérieurs à la clôture" du Rapport de gestion). Il existe donc un risque significatif que, selon l'évolution du marché du titre Prologue, ces BSA soient peu ou pas exercés. L'absence d'exercice de ces bons ne remet pas en question la possibilité pour la société de faire face à ses échéances.

- Risque de dilution significative

La participation des actionnaires de Prologue dans son capital pourrait être diluée significativement. En effet, au 30/06/2015, la société a émis et attribué des bons de souscription d'actions (BSAA2019 - BSAAR2020 - BSAA2021 - BSAAR Managers), des bons d'émission d'actions (BEA), l'exercice intégral de l'ensemble de ces instruments donnant accès au capital attribués et en circulation permettrait la création de 20 425 075 actions nouvelles, générant une dilution de 40,9 % (sur la base de 29 475 568 actions composant le capital social au 30/06/2015).

Au 30/06/2015, le montant de l'augmentation potentielle du capital liée à l'exercice de tous les BSAA 2019 (FR0011198175), tous les BSAAR 2020 (FR0011627900) et de tous les BSAA 2021 (FR0011994326) existants correspondrait à 38,6 M€.

Les augmentations de capital et/ou émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital autorisées par l'assemblée générale mixte du 10 septembre 2013 ont atteint le montant plafonné de 16 M€

3. Risques par rapport au Président Directeur Général

En ce qui concerne le risque de dépendance par rapport au Président Directeur Général et fondateur, M. Georges Seban (87 ans), le Groupe a cherché à limiter ce risque par la mise en place d'une équipe de direction complètement renouvelée à la suite du départ de l'ancienne direction ; cette équipe de direction comprend : Olivier Balva Secrétaire Général d'O2i, Najah Naffah Directeur Général Prologue France, et Jaime Guevara Directeur Général Prologue International,.

4. Risques juridiques

- Limites de la protection juridique de propriété intellectuelle

La Société détient les copyrights sur ses produits, ses manuels opératoires, ses plaquettes commerciales ; les marques et les logos sont déposés (en France, auprès de l'INPI). Par ailleurs, tous les collaborateurs et les intervenants extérieurs sont liés par des engagements de confidentialité eu égard à l'information technique qu'ils manipulent.

La protection de la propriété intellectuelle de la société repose essentiellement sur son savoir-faire et le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Elle a récemment déposé deux brevets.

Prologue est co-titulaire, avec ARMINES et l'Institut Telecom des brevets suivants :

- Brevet publié à l'INPI le 07/09/2012 sous le numéro FR2972320 "Codage de données sans perte de communication bidirectionnelle dans une session collaborative d'échange de contenu multimedia"
- Brevet publié à l'INPI le 26/10/2012 sous le numéro FR2974474 "Procédés et appareils de production et de traitement de représentations de scènes multimedia".

A ce jour, la Société ne fait l'objet ni n'a intenté aucun contentieux significatif en matière de droits d'auteur, marques, secrets de fabrique ou autres droits de propriété intellectuelle qui serait fondé sur une éventuelle contrefaçon des droits de tiers.

- Information sur les risques environnementaux

Nous vous précisons que les sociétés de notre Groupe n'ont pas d'installation visée par le paragraphe IV de l'article L.515-8 du code de l'environnement.

Aucune mesure de prévention n'est donc à prévoir par les sociétés de notre Groupe au titre de l'art. 23 de la loi 2003-699 du 30 juillet 2003.

- Risques prud'homaux

Les anciens dirigeants Luc Pévère et José Alves Torres avaient chacun engagé une action auprès du Tribunal des Prud'hommes afin de contester leur licenciement pour faute lourde intervenu en juillet 2010. En janvier

2013, le Conseil de Prud'hommes a procédé à la radiation pure et simple de la procédure qu'avait engagée M. Luc Pévère.

En septembre 2012, le Conseil des Prud'hommes de Longjumeau a débouté José Alvez Torres de toutes ses demandes, en précisant qu'avec ses dirigeants d'alors celui-ci avait "largement abusé de ses fonctions et de ses pouvoirs" et que "les faits reprochés sont réels et sérieux" et "présentent une exceptionnelle gravité" justifiant son licenciement pour faute lourde. José Alvez Torres a fait appel de ce jugement et a été définitivement débouté en septembre 2015.

Ces litiges ne sont pas provisionnés dans les comptes.

- Risque juridique

La Société Prologue a engagé une action pénale contre M. Eric Dermont, ancien Président Directeur Général, pour abus de biens sociaux et abus de pouvoir commis à l'occasion de la reprise des activités d'EDS par la société EFFITIC (absorbée par la société NOVIA). Une plainte a été déposée le 13 décembre 2011 au Tribunal de Grande Instance de Paris. Dans le cadre de cette plainte, le parquet du Procureur de la République, au terme de l'enquête réalisée par la Brigade Financière, a informé Prologue en janvier 2014, de sa décision de renvoyer M. Eric Dermont devant le Tribunal correctionnel de Paris ; en première instance ce Tribunal a relaxé M. Eric Dermont ; la Société a fait appel.

La société a également engagé une action en février 2011 auprès du Tribunal de Commerce de Paris, aux fins d'annuler la vente signée entre la société EDS et la société Eiffitic et d'y substituer Prologue.

Prologue a assigné M. Eric Dermont en octobre 2012 en réparation du préjudice subi par la société et lui réclame à ce titre 33,1 M€ de dommage et intérêts.

Effitic a sollicité un sursis à statuer de la procédure commerciale à son encontre dans l'attente de l'issue de la plainte pénale déposée par Prologue à l'encontre de M. Eric Dermont. Ce sursis lui a été refusé par jugement le 5 avril 2013.

5. Autres risques

- Risque lié aux subventions

Les projets de recherche subventionnés représentent une part importante de l'activité R&D de la société.

Les projets subventionnés font l'objet de présentations techniques, de livrables, de rapports et de valorisations des coûts engagés ; ces éléments sont validés par la DGCIS à la fin de chaque étape.

Dans la mesure où les engagements de travaux, de publicité et de contrôles spécifiés dans les conventions sont respectés, les subventions ne sont pas remboursables.

A ce jour, le Groupe a toujours respecté ses engagements vis-à-vis de ses partenaires projets et des organismes de financement et en conséquence n'a jamais dû rembourser les subventions qui lui ont été accordées.

- Risque lié aux flux de trésorerie

Les flux générés par l'activité sont négatifs depuis trois exercices et rendent la société dépendante des financements externes. Au 30 juin Prologue a pris le contrôle de la société O2i améliorant la trésorerie du groupe ainsi constitué de près de 1 M€.

- Risque lié à la concurrence

A l'instar de toutes les sociétés de son secteur, le Groupe doit faire face à la concurrence, tant en France qu'à l'étranger, de nombreux acteurs de toutes tailles et de différents types, allant des grands comptes aux petites sociétés spécialisées sur une ou plusieurs technologies.

- Risque liés à la sécurité des systèmes d'information

L'efficacité et la disponibilité des systèmes d'informations et réseaux est essentielle à la société pour ses activités tant en interne que pour les projets des clients. Afin de prévenir ces risques, la société a mis en œuvre des dispositifs de "firewall" et antivirus ainsi que des procédures et systèmes de sauvegarde.

- Capacité à recruter et fidéliser les collaborateurs

La réussite des différents projets de développements repose sur les équipes actuelles du Prologue mais pourraient, selon les circonstances, nécessiter de nouvelles embauches. Le marché de l'emploi des ingénieurs très qualifiés étant très concurrentiel, il existe pour Prologue comme pour toute société de son secteur un risque de ne pas réussir à recruter et/ou à fidéliser ses collaborateurs.

- Risque de dépendance à l'égard de certains partenariats

Prologue n'est dépendant d'aucun partenaire en particulier dans le cadre de son activité.

- Risque pays

L'activité du groupe est répartie principalement sur 3 pays : la France (69,9 % du CA consolidé au 30 juin 2015), l'Espagne (25,7 % du CA consolidé 30 juin 2015) et les Etats-Unis et le reste du monde (4,4 % du CA consolidé 30 juin 2015). La crise économique qui sévit en France et en Espagne impacte l'activité du Groupe en France mais n'a qu'une incidence modérée sur l'activité en Espagne. Il n'y a pas de dégradation des conditions de règlements sur l'Espagne, le délai de recouvrement des créances s'est même amélioré.

Concernant les nouveaux territoires où le groupe est présent depuis peu comme l'Amérique Latine, l'activité n'y est pas encore suffisamment importante et ne représente donc pas de risque pays significatif pour le groupe.

6. Conséquences sociales et environnementales

Conformément à l'article L225-102-1 du code de commerce (loi "Grenelle 2" de juillet de 2010), le groupe Prologue doit produire et publier un ensemble d'informations relatives à la responsabilité de l'entreprise en matière d'engagements sociaux, environnementaux et sociétaux, ainsi le Rapport sur la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) de Prologue a été publié au 31/12/2014.

7. Assurances

PROLOGUE a souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés du Groupe (Prologue, Imecom, Alhambra Systems, Grupo Eidos) contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- civile d'exploitation : 8 000 000 €/sinistre,
- civile professionnelle : 5 000 000 €/sinistre/année,
- civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 760 000 € /sinistre/année,
- civile après livraison : 5 000 000 €/sinistre/année.

PROLOGUE a également souscrit auprès de cette même compagnie :

- un contrat multi-risques garantissant contre tous risques locatifs, pour l'ensemble des sites français occupés par elle-même ou des filiales ; ce contrat couvre également les conséquences d'une défaillance du système informatique ;
- et depuis le 1^{er} janvier 2009, une assurance Responsabilité des dirigeants.

En complément il est précisé que les sociétés espagnoles du groupe Alhambra Systems ainsi que la société Imecom inc. ont souscrit à des assurances multirisques et responsabilité civile+. La société Alhambra Polska bénéficie de l'assurance responsabilité civile de la société Prologue. Le processus d'assurance est en cours pour la société Alhambra Eidos America (Uruguay).

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

1. Etat de la situation financière

(en milliers d'euros)

ACTIF	30.06.2015	31.12.2014	30.06.2014	Note
Ecarts d'acquisition et fonds de commerce	17 406	4 625	4 594	5.1.1
Immobilisations incorporelles	6 246	3 509	2 907	5.1.2
Immobilisations corporelles	4 284	2 094	2 116	5.1.3
Actifs financiers	1 520	986	214	5.1.4
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	29 456	11 213	9 830	
Stocks et en-cours	2 792	515	566	5.1.6
Clients et comptes rattachés	19 429	5 145	3 967	5.1.7
Autres créances courantes	6 357	2 845	2 075	5.1.9
Actifs courants / activité à céder	4	4		2.2
Trésorerie et équivalents	7 042	11 863	2 282	5.1.10
TOTAL ACTIFS COURANTS	35 624	20 373	8 889	
TOTAL DE L'ACTIF	65 080	31 586	18 719	

(en milliers d'euros)

PASSIF	30.06.2015	31.12.2014	30.06.2014	Note
Capital	23 580	21 261	14 825	5.1.11
Primes	10 166	8 880	898	5.1.11
Réserves consolidées	(13 979)	(13 330)	(13 245)	5.1.13
Résultat net part gpe	(1 044)	(280)	(276)	
Autres - Ecarts de conversion	173	131	29	
Capitaux propres – part du groupe	18 896	16 663	2 231	
Intérêts minoritaires	5 972	32		5.1.14
Total Capitaux propres	24 868	16 695	2 231	
Emprunts et Dettes financières à long terme	2 594	1 912	1 838	5.1.15
Fournisseurs et comptes rattachés	42	39	710	5.1.16
Autres Passifs non courants	2 948	2 702	7 839	5.1.17
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	5 584	4 654	10 387	
Emprunts et dettes financières à court terme	8 159	1 293	2 554	5.1.19
Provisions pour risques et charges	1 106	338	371	5.1.20
Fournisseurs et comptes rattachés	12 739	4 523	3 103	5.1.16
Autres dettes courantes	12 623	4 084	73	5.1.21
Dettes courantes / activité à céder				2.2
TOTAL PASSIFS COURANTS	34 627	10 238	6 101	
TOTAL DU PASSIF	65 080	31 586	18 719	

2. Compte de résultat et Etat du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	31.12.2014	30.06.2014	Note
Chiffre d'affaires	12 009	22 157	11 037	6
Achats consommés	(5 493)	(8 468)	(4 160)	5.2.1
Charges de personnel	(5 192)	(10 391)	(5 190)	5.2.2
Charges externes	(1 803)	(3 569)	(1 506)	5.2.3
Impôts et taxes	(96)	(197)	(137)	
Dotations aux amortissements	(368)	(629)	(311)	5.2.4
Dotations et reprises aux provisions et dépréciations	(6)	174	30	5.2.4
Autres produits et charges d'exploitation	240	831	313	5.2.5
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(710)	(92)	75	
Autres produits et charges opérationnels	(39)	119	(101)	5.2.6
RESULTAT OPERATIONNEL DES ACTIVITES POURSUIVIES	(749)	27	(26)	
Produits et charges opérationnels résultants des activités déconsolidées (2014) ou détenues en vue d'être cédées (2013)		762	181	2.2
RESULTAT OPERATIONNEL	(749)	789	155	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	8		4	5.2.7
Coût de l'endettement financier brut	(208)	(501)	(98)	5.2.7
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(200)	(501)	(94)	
Autres produits et charges financiers	1	(394)	(155)	5.2.7
Charges d'impôt	(27)	(166)	(182)	
RESULTAT NET	(974)	(272)	(276)	
PART DU GROUPE	(1 044)	(280)	(276)	
INTERETS MINORITAIRES	70	8		
<i>Résultat par action (en Euro)</i>	(0)	(0)	0	5.2.9
<i>Résultat dilué par action (en Euro)</i>	(0)	(0)	0	5.2.9

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	31.12.2014	30.06.2014
RESULTAT NET	(974)	(272)	(276)
Ecart de conversion	41	0	10
Impact traitement / Corridor IDR		(0)	(0)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	41	(0)	10
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(933)	(272)	(266)
Dont part du Groupe	(1 003)	(280)	(266)
Dont part des intérêts minoritaires	70	8	

3. Compte de résultat Proforma

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	31.12.2014	30.06.2014
Chiffre d'affaires	33 920	69 895	32 479
Achats consommés	(10 192)	(19 338)	(8 768)
Charges de personnel	(12 935)	(25 994)	(12 866)
Charges externes	(11 498)	(23 837)	(10 984)
Impôts et taxes	(560)	(1 053)	(640)
Dotations aux amortissements	(902)	(1 535)	(738)
Dotations et reprises aux provisions et dépréciations	(91)	525	36
Autres produits et charges d'exploitation	883	1 879	682
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(1 376)	542	(800)
Autres produits et charges opérationnels	(131)	(486)	(231)
RESULTAT OPERATIONNEL DES ACTIVITES POURSUIVIES	(1 507)	56	(1 031)
Produits et charges opérationnels résultants des activités déconsolidées (2014) ou détenues en vue d'être cédées (2013)		762	181
RESULTAT OPERATIONNEL	(1 507)	818	(850)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	8		4
Coût de l'endettement financier brut	(277)	(761)	(183)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(269)	(761)	(179)
Autres produits et charges financiers	(14)	(326)	(137)
Charges d'impôt	(20)	(166)	(182)
RESULTAT NET	(1 809)	(434)	(1 348)
PART DU GROUPE	(1 347)	(453)	(1 289)
INTERETS MINORITAIRES	(462)	18	(59)

(Données 2014 non auditées)

Ce compte de résultat Proforma inclut les données d'O2i à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les comparatifs, juin et décembre, 2014 intègrent également les données d'O2i.

4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

	30.06.2015	31.12.2014	30.06.2014
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net consolidé	(974)	(272)	(276)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	335	555	615
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	18	(841)	(514)
Production immobilisée	(876)	(1 333)	(877)
Plus et moins values de cession	0	15	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	(1 497)	(1 876)	(1 052)
Coût de l'endettement financier net	237	343	165
Charges d'impôt	(168)	166	182
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(1 428)	(1 367)	(705)
Variation d'impôt dans B.F.R.	(54)	(53)	147
Variation du B.F.R. lié à l'activité	(691)	(2 802)	(389)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(2 173)	(4 221)	(947)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(507)	(624)	(115)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	50
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (2)	(2 067)	(13)	0
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	6	0	0
Incidence des variations de périmètre	129	(132)	(555)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(2 439)	(770)	(621)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Augmentation de capital (3)	22	6 839	404
Prime d'émission (3)	25	8 249	168
Autres flux liés aux opérations de financement (1)	(1 013)	(179)	238
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0	136
Variation des emprunts (y compris contrats de location financement)	(303)	747	(53)
Intérêts financiers nets (actualisation)	(237)	(343)	(165)
Variation avances conditionnées	(99)	285	(32)
Variation des comptes courants	(141)	(2)	11
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 746)	15 596	706
Incidence de la variation des taux de change	41	102	0
Incidence de trésorerie sur activité à céder	0	0	0
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(6 318)	10 707	(862)
Trésorerie d'ouverture	11 297	590	590
Trésorerie de clôture	4 979	11 297	(272)

(1), annulation des titres Prologue auto-détenus (377 K€) et frais d'augmentation de capital (636 K€).

(2) acquisition de titres O2i.

(3) augmentations du capital par exercice de bons.

5. Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	Minoritaire et écart de conversion	TOTAL PART DU GROUPE	MINORITAIRES	TOTAL
Capitaux propres au 31 décembre 2013	14 421	631	(13 052)	(332)	29	1 698	0	1 698
Affectation du résultat 2013			(332)	332		0		0
<i>Augmentation de capital</i>	6 839					6 839		6 839
<i>Solde prime d'émission</i>		8 011				8 011		8 011
<i>Prime d'acquisition des BSAAR Manager</i>		238				238		238
Résultat 2014				(272)		(280)	8	(272)
Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			72		0	72		72
<i>Variations de périmètre</i>			5			(19)	24	5
<i>Autres opérations</i>					102	102		102
<i>Distribution de dividendes</i>						0	0	0
Capitaux propres au 31 décembre 2014	21 261	8 880	(13 306)	(272)	132	16 662	32	16 695
Affectation du résultat 2014			(272)	272				0
<i>Augmentation de capital</i>	2 320					2 320		2 320
<i>Solde prime d'émission</i>		1 285				1 285		1 285
Résultat 2015				(1 044)	70	(1 044)	70	(974)
Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						0	0	0
<i>Variations de périmètre (1)</i>					5 861	0	5 861	5 861
<i>Autres opérations (2)</i>			(360)		41	(328)	9	(319)
<i>Distribution de dividendes</i>						0	0	0
Capitaux propres au 30 juin 2015	23 580	10 166	(13 938)	(1 044)	6 104	18 895	5 973	24 868

(1) Minoritaires d'O2i

(2) dont : Titres Prologue auto-détenus : (360) K€
Ecart de conversion : 41 K€

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES

1. Référentiel comptable appliqué

1.1. Normes IFRS

Le Groupe Prologue établit ses comptes consolidés en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) en vigueur au 30 juin 2015 telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les comptes intermédiaires sont établis selon les mêmes règles et méthodes que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels. Les comptes semestriels consolidés résumés du premier semestre 2015 ont été préparés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ils n'incluent pas toutes les informations requises pour les comptes annuels et doivent être lus conjointement avec le rapport financier annuel 2014.

Les règles et méthodes comptables appliquées dans les états financiers semestriels sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels au 31 décembre 2014. Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2015 n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe Prologue.

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 2 décembre 2015.

1.2. Présentation des états financiers

Les états financiers – compte de résultat consolidé, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation n°2004-R.02 du 27 octobre 2004. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1 révisée.

2. Périmètre et modalités de consolidation

2.1. Liste des entreprises consolidées au 30 juin 2015

Société	Pays	Activité opérationnelle	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	SIREN
Prologue	France	Oui	-	-		Société mère
Imecom SA	France	Oui	99,33	99,33	IG	950 559 898
O2i ⁽¹⁾	France	Oui	39,67	39,67	IG	478 063 324
Alhambra Systems consolidé ⁽²⁾	Espagne	Oui	100,00	100,00	IG	
Alhambra Eidos America ⁽³⁾	Uruguay	Oui	75,00	74,25	IG	
Imecom Group Inc.	Etats-Unis	Oui	100,00	99,33	IG	
Alhambra Polska	Pologne	Non	51,65	49,07	IG	
Imecom Iberica	Espagne	Non	70,06	69,59	IG	
Spartacom Inc	Etats-Unis	Non	100,00	100,00	IG	

(1) compte tenu de la prise de contrôle au 30 juin 2015, seuls les comptes de bilan ont été intégrés dans le périmètre de consolidation,

(2) comprenant les filiales espagnoles Grupo Eidos et CTI Phone détenues à 100 % par Alhambra Systems,

(3) comprenant la filiale Alhambra do Brasil détenue à 80 %.

2.2. Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation à fin juin 2015 a évolué depuis la clôture de l'exercice 2014 la société O2i, dont Prologue détient au 30 juin 2015 39,67 % du capital, intègre le périmètre de consolidation.

Conformément à la norme IFRS 10, Prologue contrôle la société O2i en détenant deux tiers des sièges au Conseil d'Administration, et en ayant ainsi la capacité à conduire les politiques opérationnelles et financières de la société.

Pour ces raisons Prologue a décidé d'intégrer globalement O2i dans son périmètre de consolidation.

L'impact de l'intégration de O2i se traduit dans le bilan par :

- un apport en situation nette part du groupe de 3 436 K€,
- un goodwill constaté de 2 822 K€,
- des actifs incorporels pour 11 777 K€, des actifs corporels pour 2 095 K€, des actifs financiers pour 567K€, des stocks pour 2 327 K€, des clients pour 12 453 K€, des créances pour 3 719 K€ et une trésorerie positive de 973 K€,
- des emprunts et dettes à hauteur de 7 199 K€, des provisions pour risques et charges pour 746 K€, fournisseurs et comptes rattachés pour 7 316 K€, des autres dettes courantes pour 9 352 K€.

Il convient de noter que ces données sont issues d'une transposition des comptes O2i aux normes IFRS.

Au 30 juin 2015, l'intégration de la société O2i n'a eu aucune incidence sur le compte de résultat.

2.3. Autres filiales

La société Spartacom Inc aux Etats-Unis n'a plus d'activité opérationnelle depuis 2004. Des actions en vue d'assurer la liquidation amiable ou judiciaire de cette structure ont été engagées.

Au même titre, Imecom Iberica, filiale de la société Imecom SA, est également en cours de liquidation.

La société Prologue Development (hors périmètre de consolidation), inactive depuis 2004, ne peut pas être liquidée, la législation russe ne le permet pas.

Au 30 juin 2015, tous les engagements connus sont comptabilisés ou mentionnés dans les notes annexes.

3. Résumé des principes comptables

Les états financiers consolidés sont établis en retenant comme hypothèse de base la continuité de l'exploitation subordonnée à la réussite à court terme des critères décrits au paragraphe 8.4 "Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation" de l'annexe.

3.1. Modalités de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Prologue exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les créances et les dettes ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont également éliminés.

La date de clôture des comptes annuels de ces sociétés est le 31 décembre. Un arrêté intermédiaire au 30 juin est réalisé par chaque société du périmètre.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

3.2. Arrêté intermédiaire

Les comptes intermédiaires ont été arrêtés selon les mêmes méthodes comptables que dans les états financiers annuels.

Les produits perçus de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle, ne sont ni anticipés, ni différés à une date intermédiaire s'il n'est pas approprié de les anticiper ou de les différer à la fin de l'exercice.

Les coûts encourus de façon inégale durant l'exercice sont anticipés ou différés à une date intermédiaire si et seulement si, il est approprié d'anticiper ou de différer ce type de coûts à la fin de l'exercice.

3.3. Opérations en devises

Les charges et les produits des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

3.4. Conversion des états financiers des filiales

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en Euro qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Les comptes des filiales étrangères sont convertis au taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Lors de la cession totale ou partielle, ou la liquidation d'une entité étrangère, les différences de conversion accumulées en capitaux propres sont enregistrées dans le compte de résultat.

3.5. Distinction courant / non courant

A l'exception des impôts différés qui sont classés en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu(e) au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans le cas contraire, ils sont classés en non courant et sont actualisés si l'impact est jugé significatif.

3.6. Ecart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3. La norme IFRS 3 a été appliquée à partir de la date de première adoption sans retraitement rétrospectif, en application de l'option offerte par la Norme IFRS 1.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Ces tests sont mis en œuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

3.7. Immobilisations incorporelles

Selon la norme IAS 38, Immobilisations incorporelles, un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique détenu à des fins de production ou de fourniture de biens ou services, pour être loué à des tiers, ou à des fins administratives.

Un actif incorporel doit être comptabilisé si et seulement s'il répond aux deux conditions suivantes :

- il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise ; et
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le groupe doit déterminer si la durée d'utilité d'un actif incorporel est définie ou indéfinie.

Le montant amortissable d'un actif incorporel à durée d'utilité définie doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité.

Un actif incorporel à durée d'utilité indéfinie ne doit pas être amorti.

Les actifs incorporels peuvent être des marques commerciales, des listes clients, des licences, des technologies brevetées, des bases de données...

Les actifs incorporels sont amortis sur une durée allant de 1 à 5 ans selon leur nature.

En ce qui concerne O2i : Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production. Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

3.7.1. Logiciels

L'activité principale de Prologue (hors O2i) consiste à concevoir et éditer des logiciels. De ce fait, la problématique liée à la comptabilisation des actifs incorporels porte principalement sur la comptabilisation des logiciels acquis et des logiciels créés ou développés en interne.

Pour vérifier si un actif incorporel généré en interne remplit les critères de comptabilisation, la norme IAS 38 distingue deux phases d'élaboration de l'actif (i) une phase de recherche, et (ii) une phase de développement.

Un actif incorporel en phase de développement (ou de la phase de développement pour un projet interne) doit être comptabilisé si et seulement si l'entité peut démontrer les éléments suivants :

- la faisabilité technique de réalisation de l'actif de façon à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu ;
- l'intention et la capacité d'achever l'immobilisation ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou de vendre l'actif ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La norme précise que la société doit démontrer l'existence d'un marché actif pour le produit de l'actif ou pour l'actif lui-même ou, s'il est utilisé en interne, l'utilité de l'actif incorporel ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, adéquates pour achever le développement, utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les travaux de développement répondant aux critères ci-dessus sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, ils sont amortis linéairement sur la durée d'utilité. Ces critères s'inscrivent dans un contexte de continuité d'exploitation.

Au 30 juin 2015, 876 K€ (656 K€ pour Prologue, 43 K€ pour Imecom et 177 K€ pour Alhambra Systems) de frais de développement, ont été activés en immobilisations en cours.

CATEGORIE D'IMMOBILISATION	DUREE
Logiciels acquis	1 à 2 ans
Logiciels développés	2 à 4 ans

Pour O2i les méthodes et durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

	DUREE	METHODE
Logiciels informatiques	3 à 5 ans	Linéaire
Brevets	1 à 10 ans	Linéaire

3.8. Immobilisations corporelles

Suivant la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, les actifs corporels sont des éléments corporels qui sont détenus en vue de leur utilisation soit pour la production ou la fourniture de biens ou de services, soit en vue de leur location à des tiers, soit à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'achat ou de production diminuée du cumul des amortissements et, si nécessaire, des pertes de valeur.

En application de la méthode dite "approche par composants", chaque partie d'un actif corporel dont le coût constitue une part significative du montant total de l'actif peut être amortie séparément.

Le groupe Prologue distingue 4 catégories d'actifs corporels :

- les terrains,
- les constructions,
- les aménagements, le mobilier et le matériel,
- le matériel informatique.

Le tableau ci-dessous fournit la durée d'amortissement retenue pour chaque catégorie d'immobilisation :

CATEGORIE D'IMMOBILISATION	DUREE
Terrains	-
Constructions	
Structure	40 ans
Aménagements	15 ans
Agencements	10 ans
Mobiliers	10 ans
Autres matériels	5 ans
Matériel pour le traitement de l'information	3 et 4 ans

Pour O2i Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production. L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes

CATEGORIE D'IMMOBILISATION D'AMORTISSEMENT	DUREE (en années)	Méthode
Agenc. aménagement général	6 à 10	Linéaire
Agenc. aménagements terrains	6 à 10	Linéaire
Constructions	10 à 20	Linéaire
Agenc. & aménag. constructions	10	Linéaire
Matériels et outillages	1 à 10	Linéaire
Matériels de transport	4	Linéaire
Mat. de bureau et informatique	3 à 10	Linéaire
Mobilier	5 à 10	Linéaire

3.9. Contrats de location financement et location simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.10. Actifs financiers

Les actifs financiers du groupe comprennent des titres de participation, des prêts au personnel, des dépôts et cautionnements. En application du principe de prudence, une dépréciation est constituée lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

3.11. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation (IAS2).

3.12. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

Le Groupe apprécie à la clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur. Il détermine alors la valeur recouvrable de la créance en fonction de l'analyse de la solvabilité du client et de sa capacité à honorer ses échéances. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est comptabilisée, en particulier :

- lorsque les débiteurs concernés font l'objet de procédures légales (redressement, liquidation judiciaire,...),
- pour toute créance impayée depuis plus d'un an.

3.13. Autres actifs courants

3.13.1. Impôts différés

Suivant la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- à la date de transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les actifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents doivent être évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé doit être revue à chaque date de clôture. Le groupe doit réduire la valeur comptable d'un actif d'impôt différé dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Compte tenu du montant significatif des déficits reportables en France au taux de droit commun qui représente un total de 56 105 K€ au 31 décembre 2014 et de la probabilité que des économies futures se réalisent, le groupe ne peut pas constater d'impôt différé actif sur les différences temporelles et sur les déficits fiscaux au-delà des impôts différés passif constatés sur les différences temporelles.

Il est à noter qu'O2i est également en situation fiscale déficitaire.

3.14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comptabilisée au bilan comprend la trésorerie en banque.

Celle-ci prend en compte les découverts bancaires court terme accordés à nos filiales espagnoles.

Les équivalents de trésorerie sont constitués des valeurs mobilières de placement et sont détenus à des fins de transaction, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur

Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

3.15. Intérêts minoritaires

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe.

3.16. Provisions pour Risques et Charges

Suivant la norme IAS 37, Provisions et passifs éventuels, une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Elle doit être comptabilisée lorsque :

- l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

En ce qui concerne O2i, chacun des litiges connus a fait l'objet d'un examen à la date du 30 juin 2015, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés

3.16.1. Provision pour indemnité de départ en retraite

Le Groupe accorde aux salariés des sociétés françaises des indemnités de départ en retraite.

La base de cette provision est conforme aux dispositions de la convention collective de la Métallurgie.

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation nette du Groupe est évaluée en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Les engagements de retraites et assimilés sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetés.

Les écarts actuariels sont traités selon la méthode du corridor.

Le Groupe n'a pas d'engagement à prestations définies envers le personnel autre que l'IDR (Indemnité de départ à la retraite). Le groupe ne dispose pas d'actifs dédiés aux engagements envers le personnel.

3.16.2. Provision pour litiges

Une provision pour litige prud'homains est évaluée en fonction de la demande du Tribunal compétent, tenant compte des griefs formulés par les salariés et après analyse du risque estimé pour chaque dossier.

3.17. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières comprennent :

- les dettes liées aux contrats de location-financement,
- les concours bancaires,
- pour O2i, le retraitement du contrat d'affacturage non déconsolidant (soit 4 977 K€ au 30 juin 2015).

3.18. Evaluation des dettes renégociées (issues du plan de continuation)

Sur la base de la décision du 5 décembre 2013, le solde résiduel des créances du Groupe s'élève à 3 340 K€ pour les créances sorties du plan de continuation et qui ont fait l'objet d'un accord de rééchelonnement linéaire sur 10 ans à compter de novembre 2014.

En conformité avec les dispositions d'IAS 39, les dettes sorties du plan ont été valorisées à cette date à leur valeur comptable actualisée compte tenu de la nouvelle durée de remboursement (10 ans).

Le paragraphe AG 62 de la norme IAS 39 indique que les termes d'un passif financier sont substantiellement différents si l'écart entre (i) la somme des flux de trésorerie actualisés selon les nouvelles conditions et (ii) la somme des flux de trésorerie actualisés selon les anciennes conditions est d'au moins 10%. Ce calcul doit être effectué en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine, soit 4%.

Le test appliqué conformément au paragraphe AG 62 de la norme IAS 39 à la dette dont les échéances ont été renégociées a conduit à déconsolider la dette historique et à constater une nouvelle dette correspondant à la

juste valeur de l'ancienne dette actualisée au taux de marché applicable à PROLOGUE.

Le taux d'actualisation utilisé (12,5%), résulte d'une étude confiée à un expert indépendant.

Les composantes de ce taux telles que déterminées par l'expert indépendant comprennent :

- le taux sans risque, qui correspond au taux zéro coupon issu de la courbe des taux de swap Euro sur la maturité considérée varient de 0,3% à 2,2% ;
- Le spread de crédit se situent dans une fourchette de 7,9% et 9,1% déterminé sur la base de la notation de la société PROLOGUE ;
- Une prime d'illiquidité de la dette se situe entre 2% et 3%.

Le taux d'intérêt effectif de la dette déterminé par l'expert se situe entre 12,1% et 13,3%, pour la production des comptes arrêtés au 31 décembre 2013 un taux effectif d'actualisation de 12,5% a été retenu, ce taux reste inchangé au 30 juin 2015.

L'impact net de l'actualisation de la dette au 30 juin 2015 est une charge de 151 K€.

3.19. Chiffre d'affaires (hors O2i)

Ce modèle est basé sur trois axes :

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement :

1 - des prestations récurrentes en mode Cloud privé avec attention personnalisée, vendues en direct aux clients sous la forme des contrats pluriannuels, comprenant des frais d'installation, un abonnement et, dans certains cas, une facturation à la consommation (par exemple : par appel, par transaction...). Elles comprennent :

- la gestion des processus client par des applications en mode SaaS propres au Groupe : Use it Flow (dématérialisation des échanges EDI, bancaires, administratifs, factures électroniques, etc.), Almagesto (gestion de centres de formation et cours sur le web), etc.
- des plateformes gérées pour les clients en mode PaaS pour la gestion des courriels, de contenus, de la GED, etc.
- des infrastructures réseaux et systèmes, fournies et gérées pour le compte de nos clients, avec des services qui nous permettent par exemple, de prendre en charge la reprise d'activité en cas de désastre dans leurs infrastructures propres, ou d'assumer l'externalisation complète des leurs centre de calculs,
- des services de téléphonie et de communications convergentes personnalisés, qui comprennent des PABX, des call centers virtuels et l'acheminements des appels par Voix sur IP, avec des services associés qui nous permettent d'inclure l'installation des infrastructures et des dispositifs chez le client, et la prise en charge de sa gestion. Ces services permettent d'intégrer l'émission et réception de Fax et SMS à partir des courriels, des vidéoconférences et autres services avancés.

2 - les ventes d'équipement, des licences d'utilisation de logiciels et des projets. Ces produits sont facturés à la livraison ou à la fin de la mise en exploitation. Dans le cas des projets d'intégration de logiciels ou des infrastructures plus complexes ou de projets de développement de logiciels spécifiques, il peut y avoir facturation par phases. Des prestations de conseil et de formation rentrent aussi dans cet axe.

Les opérations d'intégration de logiciels impliquent en général des plateformes ou logiciels développées par le Groupe, comme Handvox (interconnexion entre l'informatique et les communications convergentes multimedia : voix, fax, mail, SMS, vidéo... avec mécanismes de workflow et conversion : voix à texte, texte à voix, etc.), Use it Messaging, Use it Flow, etc. Des produits du marché comme Sage, SharePoint ou CRM Navision, revendus ou non par le Groupe, sont aussi intégrés.

Les licences des plateformes Use it Linux Server et Terminal Services de Prologue et, dans certain cas, Use it Messaging, sont vendues à travers un réseau de revendeurs, dont certains sont des intégrateurs qui ont développé leurs applications métier sur ces environnements.

3 - les contrats récurrents de d'assistance ou de support technique et de maintenance de matériels ou des logiciels, y compris les contrats de TMA.

3.20. Résultat par action

Les résultats par action sont calculés à partir du résultat net part du groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- Le résultat net par action est calculé en fonction du nombre d'actions existant à la date d'arrêté,
- Le résultat net dilué par action prend en compte toutes les options de souscription d'actions déjà attribuées ou encore attribuables dans les limites en nombre et en délai fixées par les assemblées générales ayant autorisé la constitution des plans. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

3.21. Informations sectorielles avec O2i

En application de la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels retenus par le groupe pour l'information financière ont été identifiés en fonction de ses domaines d'expertise et n'ont pas fait l'objet de regroupement. Cette nouvelle répartition conduit la société à communiquer sur cinq secteurs d'activités. Ils correspondent aux résultats opérationnels régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité et pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles.

La nature des biens et services produits par les cinq secteurs (dont deux nouveaux issus des activités d'O2i) sont les suivants :

- *Logiciel, infrastructure et téléphonie en mode Cloud,*
- *Vente de licence, de matériels et de services associés,*
- *Formation,*
- *Print O2i,*
- *Autres activités de service.*

Les informations sectorielles ont été établies :

- dans le bilan en intégrant les actifs et passifs d'O2i,
- dans le résultat seul les données du groupe Prologue (hors O2i) ont été prises en compte.

3.22. Subventions publiques

La norme IAS 20 s'applique à la comptabilisation et à l'information à fournir sur les subventions publiques ainsi que pour l'information à fournir sur les autres formes d'aide publique.

Elles peuvent être soit liées à des actifs (subvention d'investissement), soit liées au résultat (subvention d'exploitation).

Les subventions publiques d'exploitation permettant de financer les projets de recherche sont comptabilisées en produits sur une base systématique sur les exercices nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser.

Les subventions publiques d'investissement sont comptabilisées en diminution des actifs concernés.

Les subventions perçues par le Groupe sont des subventions d'exploitation comptabilisées dans le résultat à hauteur des coûts engagés.

4. Faits caractéristiques du semestre**4.1. Modification du capital**

- Le Conseil d'Administration du 2 avril 2015 :

- ° a constaté une augmentation du capital par voie d'apports en nature portant le capital à 22 052 712,80 €.

- Le Conseil d'Administration du 29 avril 2015 :

- ° a constaté une augmentation du capital par voie d'apports en nature portant le capital à 22 210 206,40 €

;

- Le Conseil d'Administration du 3 juin 2015 :

- ° a constaté une augmentation du capital par voie d'apports en nature et exercices de bons portant le capital à 22 744 203,20 € ;

- Le Conseil d'Administration du 30 juin 2015 :

° a constaté une augmentation du capital par voie d'apports en nature portant le capital à 23 580 454,40 €.

4.2. Offre publique d'échange

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2015, les actionnaires de Prologue ont approuvé à l'unanimité le projet de rapprochement avec le groupe O2i dans le cadre d'une offre publique d'échange (OPE) ou bien par voie d'apports en nature résultant de la signature de traités individuels.

L'Autorité des Marchés Financier a décidé de refuser l'ouverture de l'Offre Publique d'Echange (avis AMF rendu le 2/04/2015).

Prologue a déposé un recours contre cette décision et poursuit en parallèle les négociations avec les détenteurs de titres O2i en vue de la signature de traités individuels d'apports en nature. Ils consistent en l'échange, de gré à gré, d'actions O2i contre des actions Prologue selon la parité définie dans l'Offre Publique d'Echange soit 3 actions Prologue pour 2 actions O2i apportées.

Ces traités ont permis à Prologue de prendre une part de plus en plus significative dans le capital d'O2i.

Au 30/06/2015 Prologue détient 2 732 596 actions O2i soit 39,67 % du capital et des 38,30 % des droits de vote. Lors de l'Assemblée générale d'O2i le 29 juin 2015, Messieurs Georges Seban et Olivier Balva ont été nommés administrateurs.

4.3. - Autres

- Lors de l'Assemblée Générale de Prologue du 17 janvier 2015 un nouvel administrateur a été nommé (Madame Elsa Perdomo), pour 6 exercices soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019.

- Le Conseil d'Administration du 25 février 2015 a prolongé l'accord de financement, signé le 28/03/2014, avec un fonds américain dans le cadre d'une Equity line pour une période de 2 ans soit jusqu'au 27 mars 2017 ; les autres caractéristiques restent inchangées.

- Lors de l'Assemblée Générale de Prologue du 28 mars 2015 les actionnaires ont approuvé le projet de rapprochement avec le groupe O2i soit dans le cadre de l'offre publique d'échange (OPE), soit par voie d'apports en nature résultant de la signature de traités individuels (Résolution n°4 - validité 6 mois),

- Le Conseil d'Administration du 2 avril 2015 a décidé de déposer un recours contre la décision de l'AMF qui a déclaré non conforme le projet d'Offre publique d'échange sur les titres de la société O2i ;

- Le Conseil d'Administration du 29 avril 2015 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et convoqué l'assemblée générale le 20 juin 2015.

- Le Conseil d'Administration du 3 juin 2015 a arrêté les comptes définitifs de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et le rapport de gestion.

- Lors de l'Assemblée Générale de Prologue du 20 juin 2015 les actionnaires ont approuvé la modification des caractéristiques des BSAAR Managers et leur assimilation aux BSAA2021. Cette modification a également été approuvée par l'Assemblée des porteurs de BSAAR Managers.

- Le Conseil d'Administration du 30 juin 2015 a pris acte de la démission d'un de ces membres, Monsieur Arnaud Rouvroy.

5. Informations permettant la comparabilité des comptes

5.1. POSTES DU BILAN

5.1.1. Ecarts d'acquisition et fonds de commerce

Désignation	(en milliers d'euros)							
	Valeur Brute			Dépréciations				Valeur Nette 30.06.2015
	31.12.2014	+ ou (-)	V° Périmètre 30.06.2015	31.12.2014	+ ou (-)	Reclassement V° Périmètre 30.06.2015	30.06.2015	
Prologue (fonds de commerce)	5 625		5 625	5 625			5 625	
Alhambra Systems (Goodwill)	4 656		4 656	580	11		591	4 065
Alhambra Eidos (Goodwill)	563		563	14	-11		3	560
O2i (fonds de commerce)			10 701				742	9 959
Prologue (Goodwill titres O2i) (1)		2 822	2 822					2 822
Total	10 844	2 822	10 701	24 367	6 219	742	6 961	17 406

(1) goodwill constaté sur l'acquisition des titres O2i

Sur le 1er semestre 2015, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié ; en conséquence et conformément à IAS 36, le test d'impairment au 30 juin n'a pas été mené. Ces travaux seront réalisés sur les comptes annuels du 31/12/2015.

5.1.2. Immobilisations incorporelles

	(en milliers d'euros)						
	31.12.2014	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	V° Périmètre	30.06.2015
Valeurs brutes							
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	5 303	1 071		8	63	2 493	8 937
Autres Immobilisations Incorporelles	25					649	674
Total	5 328	1 071		8	63	3 142	9 611
Amortissements & dépréciations							
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	1 796	214		8		752	2 770
Autres Immobilisations Incorporelles	23					572	595
Total	1 819	214		8		1 324	3 365
Valeurs nettes							
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	3 507	857		0	63	1 740	6 167
Autres Immobilisations Incorporelles	2					77	79
Total	3 509	857		0	63	1 817	6 246

Les dépenses de développement activées au 30 juin 2015 concernent des projets visant à rendre certains produits compatibles avec un environnement "Cloud" et en mode "SaaS". Ces projets sont en cours de développement au 30 juin 2015 et plusieurs d'entre eux seront opérationnels au cours du 2^{ème} semestre 2015. Ils sont majoritairement financés par fonds propres mais également pour partie subventionnés. O2i, sur le premier semestre a activé pour 400 K€ de frais de R&D.

5.1.3. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)

	31.12.2014	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	V° Périmètre	30.06.2015
Valeurs brutes							
Terrain	579						579
Constructions	3 108					53	3 162
Aménagements, mobilier, matériel	2 587	225	-8	1	12	9 838	12 654
Matériel informatique	424	22	-10				436
Total	6 698	247	-18	1	12	9 891	16 831
Amortissements & dépréciations							
Terrain							
Constructions	2 058	33				41	2 132
Aménagements, mobilier, matériel	2 151	112	-8	1	10	7 755	10 020
Matériel informatique	395	9	-10				395
Total	4 604	154	-18	1	10	7 796	12 547
Valeurs nettes							
Terrain	579						579
Constructions	1 050	-33				12	1 029
Aménagements, mobilier, matériel	436	113			2	2 083	2 634
Matériel informatique	28	13					41
Total	2 094	93			2	2 095	4 284

5.1.4. Actifs financiers

(en milliers d'euros)

	31.12.2014	+	-	V° Périmètre	30.06.2015
Valeurs brutes					
Autres titres de participation	2			0	3
Prêts au personnel	299				299
Autres (autres prêts, dépôts et cautionnements)	733	14	-80	566	1 233
Créance sur cession de titres de participations	295		-6		289
Total	1 328	14	-85	567	1 824
Dépréciations					
Autres titres de participation	0				0
Prêts au personnel	243				243
Autres (autres prêts, dépôts et cautionnements)	56		-39		17
Créance sur cession de titres de participations	44				44
Total	343		-39		303
Valeurs nettes					
Autres titres de participation	2			0	2
Prêts au personnel	56				56
Autres (autres prêts, dépôts et cautionnements)	677	14	-40	566	1 217
Créance sur cession de titres de participations	251		-6		245
Total	986	14	-46	567	1 520

5.1.5. Actifs et passifs financiers

Au 30 juin 2015, les actifs et passifs financiers selon les catégories identifiées par IAS 32/39 sont ainsi classés :

(en milliers d'euros)

Classement IAS 32-39	CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS		
	Passif financier au coût amorti	Passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Prêts et créances
Actifs financiers			1 520
Clients et comptes rattachés			19 429
Charges constatées d'avance			1 606
Avoirs à recevoir			0
TVA et autre créances fiscales			3 830
Compte de garantie et réserve Factor			250
Autres débiteurs (nets)			671
Emprunts et dettes financières long terme	2 594		
Fournisseurs et comptes rattachés long terme	42		
Autres passifs non courants	2 948		
Emprunts et dettes financières court terme	8 159		
Fournisseurs et comptes rattachés court terme	12 739		
Autres dettes courantes	12 623		

Note : La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. Les actifs financiers entrent au bilan à leur juste valeur initiale. Leur évaluation ultérieure correspond, en fonction de leur classification soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

5.1.6. Stocks et en-cours

Ce poste comprend les stocks de périphériques, documentations et fournitures diverses ainsi que les encours de prestations de services.

(en milliers d'euros)

	31.12.2014	Variation	V° Périmètre	30.06.2015
Stocks	650	-50	3 401	4 001
Dépréciations des stocks	-134		-1 074	-1 208
Total valeurs nettes	515	-50	2 327	2 792

5.1.7. Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	31.12.2014
Clients et comptes rattachés	19 275	12 272	5 167
Clients douteux	1 362	1 176	207
Dépréciation créances douteuses ou litigieuses	-1 208	-995	-229
Total	19 429	12 453	5 145

Note : En ce qui concerne la société Prologue, en raison du caractère déconsolidant du contrat les créances cédées au factor ne figurent plus, dès leur cession au poste "Clients et comptes rattachés". Le montant de l'encours des créances cédées au 30 juin 2015 est de 296 K€ (Prologue SA : 264 K€ et Imecom SA : 32 K€). En ce qui concerne O2i, les créances cédées au factor non encore encaissées sont inscrites au poste "Clients et comptes rattachés" en raison du caractère non-déconsolidant du contrat d'affacturage.

5.1.8. Echancier des créances clients

(en milliers d'euros)

	TOTAL	NON ECHUES	TOTAL ECHUES	ECHUES DEPUIS			
				<30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	> 181 jours
30.06.2015							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	19 429	17 611	1 817	622	265	594	337
31.12.2014							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	5 145	4 789	355	181	44	43	87

5.1.9. Autres créances courantes

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	31.12.2014
Fournisseurs débiteurs	57	37	193
Personnel et organismes sociaux	155	135	26
Créances fiscales	3 830	2 613	1 081
Comptes de garantie et réserve factor	250		458
Autres Débiteurs	475	76	241
Charges constatées d'avance	1 606	858	863
Dépréciation Autres débiteurs	-16		-16
Total	6 357	3 719	2 845

Note : le poste "Autres débiteurs" se compose de :

- ° Provision pour subvention R&D à recevoir : 223 K€
- ° Sinistre en attente de remboursement : 85 K€
- ° Autres : 167 K€

5.1.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie figure au chapitre 3 "Comptes semestriels consolidés résumés" paragraphe 3.

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	31.12.2014
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	199	165	30
Dépréciation Valeurs mobilières de placement	-73	-73	
Disponibilité	6 916	881	11 833
Total	7 042	973	11 863

(1) Les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV de trésorerie à capitalisation.

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation de la trésorerie des sociétés consolidées.

5.1.11. Capital et primes

Le capital social de 23 580 454,40 € est composé de 29 475 568 actions de 0,80 € chacune. L'évolution du capital se présente comme suit :

L'évolution du capital se présente comme suit :

	Capital	Nombre d'actions
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2015		26 575 891
Augmentation de capital sur la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2015 :		
- par rémunération d'apport de titres O2i		2 872 681
- par exercice de bons		26 996
Nombre d'actions au 30 juin 2015		29 475 568

Primes	en euros
Primes au 1 ^{er} janvier 2015	8 642 253
Primes de l'exercice	1920 893
Montant imputé sur l'exercice	635 528
Primes au 30 juin 2015	9 927 619

Le montant des augmentations de capital réalisées par échange de titres O2i s'est élevé sur la période du 1^{er} juin 2015 au 30 juin 2015 à 4 194 114 € (dont une prime d'émission de 1 895 970 €).

5.1.12. Réserves et résultat consolidés

La décomposition entre les réserves consolidées d'une part et le résultat consolidé d'autre part, a été explicitée dans le tableau de variation des capitaux propres.

5.1.13. Intérêts minoritaires

(en milliers d'euros)

	31.12.2014	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Variation de périmètre	Variation des réserves	30.06.2015
Alhambra Eidos America	32	70			9	111
O2i				5 861		5 861
Total	32	70		5 861	9	5 972

5.1.14. Emprunts et dettes financières long terme

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	1-5 ans	> 5 ans	31.12.2014
Emprunts liés au retraitement des contrats de crédit-bail	1 331	194	752	579	1 198
Dettes financières (Dette renégociée)	19		12	7	18
Dettes financières autres	1 244	722	1 244		696
Total	2 594	916	2 008	587	1 912

"Dettes financières autres" se décompose en : emprunts bancaires de la filiale espagnole pour 520 K€, emprunts obligataire de la filiale O2i pour 622 K€ et emprunt bancaire de la filiale O2i pour 100 K€

5.1.15. Fournisseurs et comptes rattachés (courants et non courants)

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	< 1an Courants	1-5 ans Non courants	> 5 ans	31.12.2014
Fournisseurs	12 731	7 316	12 731			4 515
Fournisseurs (Dette renégociée)	50		9	26	16	47
Total	12 781	7 316	12 739	26	16	4 562

5.1.16. Autres passifs non courants

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	1-5 ans	>5 ans	31.12.2014
Avances conditionnées	686		661	25	785
Dettes fiscales et sociales	23		23		23
Dettes fiscales et sociales (Dette renégociée)	1 654		1 048	606	1 563
Impôt Différé Passif	172		172		201
Autres	413		365	48	131
Total	2 948		2 269	678	2 702

"Autres" de 1 à 5 ans correspond au reclassement de la part à plus d'un an du boni lié à la renégociation du Leaseback

5.1.17. Dettes renégociées actualisées

(en milliers d'euros)

	Montant nominal	Actualisation	Valeur de la Dette au Bilan	Valeur de la Dette au Bilan
	30.06.2015			31.12.2014
Dettes sociales	224	-86	138	130
Dettes fiscales	2 997	-1 125	1 872	1 753
Fournisseurs	82	-31	50	47
Dettes financières	38	-14	23	22
Total	3 340	-1 257	2 083	1 952

Dettes renégociées actualisées (courant et non courant)

(en milliers d'euros)

Dettes renégociées	Courant	Non courant	Total
Dettes sociales	23	114	138
Dettes fiscales	332	1 540	1 872
Fournisseurs	9	42	50
Dettes financières	4	19	23
Total	368	1 715	2 083

5.1.18. Emprunts et dettes financières court terme

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	31.12.2014
Emprunts liés au retraitement des contrats de crédit-bail	357	237	117
Dettes financières à court terme	234	55	134
Concours bancaires courants	2 063	844	567
Dettes financières autres	5 506	5 147	475
Total	8 159	6 283	1 293

Le poste "Dettes financières autres" inclue le retraitement du contrat d'affacturage non déconsolidant d'O2i pour 4 977 K€.

5.1.19. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)

	31.12.2014	Dotations	Autres	Reprises Consommées	Non consommées	V° Périmètre	30.06.2015
Provisions pour litiges						280	280
Provisions pour retraites et engagements assimilés	338	24			3	394	754
Provisions pour charges							
Autres provisions						71	71
Total	338	24			3	746	1 106

Les provisions ci-dessus listées s'analysent ainsi :

- "Provisions pour litiges" : il s'agit de litiges commerciaux et prud'homaux chez O2i.

o **Provisions pour indemnités de départ en retraite**

Les indemnités de départ à la retraite sont versées en une fois au moment du départ à la retraite à l'initiative du salarié. La charge correspondante est prise en compte dans le résultat sur l'exercice.

- Cette comptabilisation suit les règles détaillées au § 3.16.1.
- La valeur actuelle totale de l'obligation au 30/06/2015 est de 757 K€ dont 394 K€ pour O2i.
- Le coût des services rendus durant le 1er semestre 2015 est de 24 K€.
- Le coût financier de la période est égal à zéro.
- Aucun impact d'écarts actuariels n'a été comptabilisé sur le 1^{er} semestre 2015.

En ce qui concerne O2i, les engagements font l'occasion d'une évaluation et sont provisionnés. Les paramètres techniques utilisés sont ceux de la branche d'activité concernée, une rotation faible du personnel, un taux d'actualisation de 1.49%, la méthode prospective, avec départ à l'initiative du salarié et charges comprises.

Les principales hypothèses (hors O2i) retenues au 30/06/2015 et au 31/12/2014 sont les suivantes :

	31/12/2014	30/06/2015
Effectif fin de période ^(*)	81	79
Engagement envers le personnel comptabilisé	338 K€	360 K€
Taux d'actualisation	2,0 %	2,0 %
Taux de charges sociales	52,0 %	52,0 %
Taux d'inflation	0,0 %	0,0 %
Taux de progression des salaires	1,3 %	1,3 %
Taux de turnover	18,2 %	18,2 %
Age d'application du coefficient réducteur	40	40
Coefficient réducteur	0,5	0,5
Age de suppression de l'effet turnover	55	55
Écarts actuariels restant à comptabiliser à la clôture	0 K€	0 K€
Ajustements liés à l'expérience (en % de l'engagement)	0 %	0 %

(*) effectifs en France des sociétés Prologue et Imecom

Les provisions pour indemnités de départ en retraite concernent uniquement les filiales françaises du Groupe.

5.1.20. Autres dettes courantes

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	31.12.2014
Avances conditionnées			
Dettes sociales et fiscales ⁽¹⁾	10 586	8 199	2 513
Produits constatés d'avance	1 727	1 003	1 170
Autres	310	151	400
Total	12 623	9 352	4 084

(1) Les dettes sociales et fiscales courantes se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	31.12.2014
Dettes sociales			
Personnel et comptes rattachés	2 119	1 427	717
Organismes sociaux	2 967	2 147	782
Dettes sociales (Dette renégociée) – Part à moins d'un an	25		22
Sous-total	5 111	3 574	1 521
Dettes fiscales			
TVA - Autres impôts et taxes	5 127	4 625	679
Impôts sur les bénéfices,	16		16
Dettes fiscales (Dette renégociée) – Part à moins d'un an	332		298
Sous-total	5 475	4 625	992
TOTAL	10 586	8 199	2 513

5.2. COMPTE DE RESULTAT**5.2.1. Achats consommés**

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	31.12.2014
Achats	4 007		5 356
Variations de stocks	49		297
Autres achats et sous-traitance	1 436		2 815
Total	5 493		8 468

5.2.2. Charges de personnel et effectifo **Tableau d'analyse**

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	31.12.2014
Salaires et traitements	3 662		7 837
Charges sociales	1 530		2 554
Total	5 192		10 391

o **Effectif (hors O2i)**

	Europe	USA	Total 30/06/2015	Total 31/12/2014	Total 30/06/2014
Direction générale	2	1	3	3	4
Etudes	45	3	48	49	50
Support technique et Installation	70	2	72	70	66
Commerciaux	30	3	34	31	29
Communication/marketing	8	0	8	8	9
Production	39	0	39	37	37
Finances, Juridique et administration	16	1	18	16	16
Qualité/informatique interne/diffusion	3	0	3	4	4
Total	213	10	225	218	215

L'effectif d'O2i au 31 décembre 2014 est de 247 personnes.

5.2.3. Charges externes

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	31.12.2014
Locations immobilières et charges locatives	243		494
Sous-traitance et honoraires	975		2 004
Publicité et communication	137		221
Frais généraux, locations mobilières, entretien et réparations, assurances	147		292
Transports, déplacements, télécommunications	199		404
Autres	101		154
Total	1 803		3 569

5.2.4. Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	31.12.2014
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	-214		-346
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	-154		-283
Dotations aux amortissements	-368		-629
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	-16		-197
Dotations aux provisions pour risques et charges	-24		-47
Dotations aux provisions et dépréciations	-41		-244
Reprises sur dépréciations des actifs circulants	32		421
Reprises sur provisions pour risques et charges	3		-3
Reprises sur provisions et dépréciations	35		418
Total dotations / reprises provisions dépréciations	-6		174

5.2.5. Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	31.12.2014
Redevances	-5		-9
Pertes sur créances irrécouvrables	-42		0
Crédit Impôt recherche	195		359
Subventions publiques	144		225
Jetons de présence	-42		
Autres	-10		256
Total	240		831

5.2.6. Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	31.12.2014
Pénalités, Indemnités Prud'homales et autres	0		0
Autres produits et charges opérationnels	-39		119
Total	-39		119

La définition retenue par le groupe pour la catégorie "Autres produits et charges opérationnels" ne porte que sur les événements dont le caractère est inhabituel, anormal, peu fréquent et dont le montant est particulièrement significatif.

Il a été décidé de faire entrer dans cette catégorie les éléments suivants :

- les ajustements de charges et produits dans le cadre du redressement judiciaire et du plan de continuation validé par le Tribunal de Commerce

- les charges liées aux litiges prud'homaux,

- les charges liées à des indemnités transactionnelles,

Le choix de ces éléments est motivé par leur caractère inhabituel et permet de les distinguer des autres opérations réellement courantes.

5.2.7. Résultat financier net

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	dont V° Périmètre	31.12.2014
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	8		
Intérêts et charges financiers	-20		-79
Désactualisation de la dette renégociée (**)	-151		-343
Charges liées au retraitement du crédit-bail immobilier	-37		-79
Coût de l'endettement net	-200		-501
Dotations / dépréciation des actifs financiers *	39		-355
Gains et Pertes de Changes	-37		-10
Actualisation de la Dette liée au Redressement Judiciaire			
Autres Produits et Charges Financiers	-1		-29
Autres Produits et Charges Financiers	1		-394

* dépréciation du compte courant Alhambra Eidos : 39 K€

** Sur le remboursement anticipé

5.2.8. Résultat par action

	30.06.2015	31.12.2014
Nombre d'actions		
Nombre d'actions au 1er janvier	26 575 891	18 026 710
Augmentation du capital	2 899 677	8 549 181
Total	29 475 568	26 575 891
Nombre moyen d'actions après effet dilutif		
Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	27 229 692	19 427 332
Effet dilutif	20 425 525	20 452 519
Total	47 655 217	39 879 851
Résultat net (part du Groupe) (K€)	(1 044)	(280)
Résultat par action (€)	-0,04	-0,01
Résultat dilué par action (€)	-0,02	-0,01

6. Informations sectorielles

Afin de prendre en compte la société O2i, deux nouveaux secteurs d'activité ont été identifiés : Formation et Print

6.1. Résultat

Les activités d'O2i ne sont pas prises en compte pour le résultat (cf: paragraphe 2.2 de l'annexe)

a) Résultat sectoriel par domaine d'expertise

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	31.12.2014
Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud		
Chiffre d'affaires	4 552	6 464
Résultat opérationnel courant	54	213
Résultat opérationnel	40	245

	30.06.2015	31.12.2014
Ventes de licences, de matériels et de services associés		
Chiffre d'affaires	5 762	10 751
Résultat opérationnel courant	-573	-457
Résultat opérationnel	-595	-394

	30.06.2015	31.12.2014
Contrats récurrents de support et gestion d'applications et d'infrastructures		
Chiffre d'affaires	1 695	4 941
Résultat opérationnel courant	-191	152
Résultat opérationnel	-194	176

	30.06.2015	31.12.2014
Total Groupe		
Chiffre d'affaires	12 009	22 157
Résultat opérationnel courant	-710	-92
Résultat opérationnel des activités poursuivies	-749	27

b) Résultat sectoriel par pays

(en milliers d'euros)

Résultat Groupe par zones géographiques	30.06.2015	31.12.2014
Chiffre d'affaires	12 009	22 157
France	1 778	4 582
Espagne + Amérique Latine	9 665	16 832
USA	565	742
Résultat opérationnel courant	-710	-92
France	-1 384	-1 710
Espagne + Amérique Latine	573	1 565
USA	101	53
Résultat opérationnel des activités poursuivies	-749	27
France	-1 383	-1 662
Espagne + Amérique Latine	533	1 637
USA	101	53

6.1. Bilan

Les activités d'O2i sont prises en compte dans les postes de bilan.

a) Ventilation sectorielle des principaux postes du bilan par métier et par zone géographique

(en milliers d'euros)

Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France	1 820	94	346	1 406	33	297	212	866
Espagne + Amérique Latine	2 185	2 962	400	187	607	181	2 197	566
USA	71	9	0	2	0	0	3	18
Total métier	4 076	3 065	746	1 594	640	478	2 412	1 450

Ventes de licences, de matériels et de services associés cptable+ ajust	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France *	7 318	3 340	1 660	3 047	1 651	820	2 275	4 209
Espagne + Amérique Latine	3 652	2 912	574	231	986	293	1 970	1 037
USA	556	74	0	14	0	0	26	142
Total métier	11 527	6 326	2 234	3 292	2 637	1 113	4 270	5 388

* intègre O2i

Contrats récurrents de support et gestion d'applications et d'infrastructures	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France	2 028	140	503	1 380	30	273	237	1 498
Espagne + Amérique Latine	629	535	93	39	155	46	373	141
USA	401	53	0	10	0	0	19	102
Total métier	3 059	728	596	1 429	185	319	629	1 741

Formation	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France	9 010	7 771	2 321	607	3 921	572	4 565	5 836
Espagne + Amérique Latine	0	0	0	0	0	0	0	0
USA	0	0	0	0	0	0	0	0
Total métier	9 010	7 771	2 321	607	3 921	572	4 565	5 836

Print	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France	1 784	1 539	460	120	776	113	904	1 156
Espagne + Amérique Latine	0	0	0	0	0	0	0	0
USA	0	0	0	0	0	0	0	0
Total métier	1 784	1 539	460	120	776	113	904	1 156

Total Groupe	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France	21 961	12 884	5 290	6 560	6 411	2 074	8 194	13 565
Espagne + Amérique Latine	6 467	6 408	1 067	456	1 748	520	4 540	1 744
USA	1 028	137	0	26	0	0	48	262
Total métier	29 456	19 429	6 357	7 042	8 159	2 594	12 781	15 571

b) Echancier des créances clients par pays

(en milliers d'euros)

Clients	TOTAL	NON ECHUES	TOTAL ECHUES	ECHUES DEPUIS			
				<30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	> 181 jours
30.06.2015							
France	12 884	11 320	1 564	429	207	591	337
Espagne + Amerique Latine	6 408	6 216	192	136	57	0	0
USA	137	75	62	58	1	3	0
Total	19 429	17 611	1 817	622	265	594	337
31.12.2014							
France	453	261	192	39	24	43	87
Espagne + Amerique Latine	4 678	4 514	163	142	21	0	0
USA	14	14	0	0	0	0	0
Total	5 145	4 789	355	181	44	43	87

7. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont détaillés dans le "Rapport sur les risques", présenté au chapitre 2 en page 13 du rapport financier semestriel.

8. Autres informations**8.1. FLUX DE TRESORERIE : VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT**

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	31.12.2014
Stocks	50	295
Clients et comptes rattachés	(1 815)	(723)
Fournisseurs et comptes rattachés	903	282
Autres créances, autres dettes et comptes de régularisation ⁽¹⁾	171	(2 656)
Total	(691)	(2 802)

(1) Variation des postes créances et dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance et autres impôts.

Variation du poste "Autres créances et dettes"

(en milliers d'euros)

	30.06.2015	31.12.2014
AUTRES CREANCES		
Avoirs à recevoir & Frs avances acomptes	173	(193)
Personnel et Organismes sociaux	6	(14)
Créances fiscales	58	(474)
Comptes de garantie et réserve Factor	207	(133)
Débiteurs divers (dont subventions à recevoir)	(89)	185
Charges Constatées d'avance	115	(545)
Total des variations Autres créances	470	(1 173)
AUTRES DETTES		
Avances et acomptes reçus	1	220
Dettes fiscales et sociales	(163)	(405)
Dettes fiscales et sociales RJ		(2 582)
Dettes fiscales et sociales dettes renégociées	128	1 883
Complément de prix (RJ)		(704)
Autres dettes	(104)	183
Autres dettes RJ		(3)
Produits constatés d'avance	(161)	(74)
Total des variations Autres dettes	(299)	(1 483)
Variation des autres créances et dettes	171	(2 656)

8.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan du Groupe au 30 juin 2015 sont les suivants :

Engagements reçus :

Néant

Engagements donnés :

Néant pour Prologue.

Les engagements donnés par la société-mère O2I en contrepartie d'emprunts bancaires sont les suivants :

- garantie OSEO à hauteur de 60% de l'encours d'un prêt de 350.000€ accordé par la Palatine. Echéance 06/08/16. Capital restant dû au 30/06/15 : 66.903

D'autres engagements ont été donnés par la société O2I :

- Gage de compte d'instruments financiers au profit de la HSBC pour 500.000 €
- nantissement du fonds de commerce O2i au profit du CIC en garantie d'un prêt de 235.000 €. Echéance 25/12/16. Capital restant dû au 30/06/15 : 56.028€
- caution de retenue de garantie au profit de la Banque Populaire pour 9 460.84 €
- Engagement des locations longues durées au 30/06/15, loyers restants dus TTC de 669.052€
- Caution pour Bonne Exéc. Pub. Etr. ENEFP au profit de la SG pour un montant de 111.476,38€
- Caution pour Soumission Pub. Etr. COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE au profit de la SG pour un montant de 22.000€
- Caution de Marché privé au profit de la PALATINE pour un montant de 200.000€
- Nantissement d'un Compte à Terme, garantie donnée par O2i à hauteur de 91.178€, en faveur de ENEFP,
- Nantissement d'un Compte espèce, garantie donnée par O2i à hauteur de 230.000€, en faveur de la Banque PALATINE,
- Nantissement d'un Compte espèce, garantie donnée par O2i à hauteur de 203.548€, en faveur de la Banque PALATINE,

La société O2i s'est portée caution personnelle et solidaire de M2i au profit de SCPI France Investipierre dans le cadre du bail commercial prenant effet le 1er juin 2013 entre M2i (preneur) auprès de SCPI France Investipierre (Bailleur) pour des locaux sis 9 rue Graham Bell – 57070 Metz

8.3. Evénements postérieurs au 1er semestre 2015

Modification du capital

- Le Conseil d'Administration du 25 septembre 2015 a constaté une augmentation du capital par voie d'apports en nature portant le capital à 26 279 624,00 €.

Prise de contrôle d'O2i

Les actionnaires d'O2i réunis en Assemblée Générale le 26 octobre 2015, ont approuvé la nomination en qualité d'Administrateur de M. Jaime Guevara et la modification statutaire devant permettre à M. Georges Seban de prendre de façon effective la Présidence du Conseil d'Administration d'O2i.

Au cours de l'Assemblée Générale, les actionnaires ont également pris acte de la démission de M. Jean-Thomas Olano de l'ensemble de ses mandats sociaux au sein du groupe O2i, et notamment de son poste d'Administrateur d'O2i.

A la suite de cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration d'O2i s'est réuni et a confirmé sa décision d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. A

cette occasion, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de désigner M. Georges Seban en qualité de Président du Conseil d'Administration et de renouveler sa confiance à M. Jean-Thomas Olano en lui confiant, pour une période de 3 mois, les fonctions de Directeur Général d'O2i.

Création de la filiale Prologue Numérique – Location gérance

La filiale Prologue Numérique, créée par Prologue le 4 novembre 2015, est un pôle industriel commun dans le domaine de la dématérialisation avec la société Flap3V constituée par des experts issus de la société Adullact Projet. Cette nouvelle entité, détenue à 92,5 % par Prologue, permettra au groupe de renforcer sa présence sur ce marché en pleine croissance.

La fusion des offres respectives de Prologue et d'Adullact Projet, au sein de Prologue Numérique, permettra d'envisager une solution globale de dématérialisation avec de fortes perspectives de marché.

Prologue Numérique a repris le fonds de commerce Use It Flow appartenant à Prologue dans le cadre d'une location gérance à compter du 5 novembre 2015.

Fiducie

Le 15 octobre 2015, Prologue et Financière Olano ont constitué conjointement une Fiducie à laquelle :

- Prologue a apporté 688 876 actions O2i et 732 000 € en numéraire, et
- Financière Olano a apporté 1 549 971 actions Prologue.

A la suite de cette opération, la participation de Prologue dans la société O2i est ramenée de 45,95 % des titres et 44,37 % des droits de vote à 35,55 % du capital et 31,69 % des droits de vote.

L'objectif prioritaire est de permettre le désintéressement progressif de la Financière Olano en lui versant la somme en numéraire totale de 2,5 M€ selon des échéances s'étalant de 2015 à 2018.

8.4. Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation

Le Groupe dispose de moyens suffisants pour financer l'ensemble de ses besoins de fonds de roulement, ainsi que faire face à ses engagements.

La réussite du rapprochement avec O2i permet un changement significatif de dimension pour Prologue qui triple de taille et ajoute à son offre des métiers nouveaux à fort potentiel comme le MRM (Marketing Ressource Management) ou la formation professionnelle. Sur ce dernier marché, en pleine recomposition en France, les opportunités de croissance seront nombreuses et constitueront des sources très significatives de développement, tant internes qu'externes, pour Prologue au cours des prochains exercices. La prise en compte de ces opportunités de croissance externe couplées aux perspectives de croissance organique dans le Cloud et à l'international pourrait amener Prologue à revoir très fortement ses ambitions de croissance.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur l'information financière semestrielle au 30 juin 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société PROLOGUE, relatifs à la période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 de l'annexe intitulée "Evolution du périmètre de consolidation" qui expose l'entrée de la société O2i dans le périmètre de consolidation.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

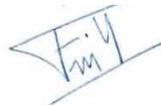
Paris, le 4 décembre 2015

Christine VANHAVERBEKE



B.C.R.H. & Associés

François SORS



BDO France – Léger & Associés

Patrick GIFFAUX



BDO France - Léger & Associés
Patrick GIFFAUX

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes semestriels consolidés résumés du premier semestre 2015 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, et que le rapport d'activité semestriel présente un tableau fidèle des événements marquants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels ainsi que des principaux risques et incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice.

Fait aux Ulis, le 4 décembre 2015,



Georges SEBAN
Président Directeur Général